VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI 29 MARS 1921 NUMERO 4[illegible]

Adressez toute correspondance
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis
Union Postale

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

A batons rompus

ROME ET LE VATICAN

Une courte dépêche, glissée dans un coin perdu du *Free Press*, nous apprend que M. Briand a prié le Sénat français de voter immédiatement la reprise des relations avec le Vatican.

Cette nouvelle ne pourra que faire plaisir aux véritables amis de la France.

Personne ne fut surpris de voir la chambre française voter le rétablissement de l'embassade au Vatican. Par contre le Sénat a toujours donné des inquiétudes. Elu par une sorte d'électorat restreint, partiellement renouvelé, il ne s'était pas autant amélioré que la chambre. Plusieurs pontifes du radicalisme y siègent encore et disposent d'une influence qui n'est pas à dédaigner. On n'avait donc pas tout à fait tort de s'alarmer du retard que le sénat apportait à voter le projet, ratifié par la chambre depuis assez longtemps. L'arrivée de M. Briand au pouvoir avait accru cette crainte. Il a un passé plutôt détestable et son nom est lié à la plupart des mesures oppressives votées par la chambre française depuis quinze ans. Sans doute il a évolué. C'est un politicien roué, excessivement roué. C'est justement cette rouerie qui inquiétait. M. Briand ne tenterait-il pas de tuer habilement le projet, même après l'avoir voté? Un politicien est capable de tant de contradictions.

Maintenant M. Briand a fait connaitre son attitude. Ce sera un soulagement pour plusieurs. Le Sénat français, même s'il en avait des velléités, n'osera pas se poser en travers de la volonté de la France telle que formulée par ses députés. Nous arriverions donc au terme d'une équivoque souverainement déplorable, qui a fort nui au bon renom de la France et dont ses ennemis ne se sont point fait faute d'user à son grand détriment.

UNE VERITE

Dans sa lettre pastorale du Carême, Monseigneur de Leeds, Angleterre, écrit:

"Avant la guerre, l'Eglise était forte et puissante en Allemagne et en Belgique, parce que dans ces pays la presse catholique y était fortement organisée. En France, en Italie et au Portugal, l'Eglise était faible et persécutée, sans prestige, parce que la presse catholique n'y existait qu'à l'état embryonnaire ou trop peu."

C'est là profonde vérité. De nos jours le triomphe du catholicisme va de pair avec les progrès de la presse catholique. L'Eglise prospère là où il y a des journaux catholiques. Elle est persécutée, sans espoir de victoire, là où n'existe pas de presse catholique.

Observez la situation même au Canada. Est-ce que la création d'une presse catholique ne correspond pas à un regain de vie du catholicisme?

LA FIN D'UNE CALOMNIE

La propagande allemande aux Etats-Unis a dénoncé avec indignation les prétendus crimes des troupes noires françaises dans les régions occupées. On peut dire que ça été son grand cheval de bataille contre la France depuis la fin des hostilités.

Le gouvernement américain vient de tirer la question au clair. Sur ses ordres, le général, Allen, commandant des forces américaines en Allemagne, a fait une enquête officielle dans les régions occupées. Il a étudié ou fait étudier tous les cas de prétendus attentats commis par les troupes noires, selon les accusations allemandes.

Or voici que le rapport du général Allen déclare que dans les soixante-dix cas d'offenses contre les femmes dénoncées par les autorités allemandes, la preuve a établi que les femmes mises en cause étaient des personnes de mauvaise vie qui étaient des solliciteuses plutôt que des victimes. Le général Allen n'hésite pas à conclure: *"Les crimes attribués par la population allemande aux troupes noires françaises sont faux: ils ont été inventés dans un but de propagande."*

DU FRANCAIS

Ce sera bientôt le temps de déclarer son revenu. N'oublions pas notre devoir et exigeons des formules françaises. Ce sera un peu difficile de les obtenir. Ce département fait preuve d'une mauvaise foi évidente. Pour obtenir le respect de nos droits, il faut poser les points sur les i. Ne craignons pas de le faire. N'y allez pas de main morte. Il y a là une bande de malotrus qui ont besoin d'une leçon. Donnons-la leur. Nous finirons bien par l'emporter.

CHEF D'ETAT CHRETIEN

En énonçant le programme politique de son administration, le nouveau président du Nicaragua, Don Diego-Manuel Chamorro, s'est proclamé un catholique. Après avoir déclaré que la liberté d'opinion et de croyance serait laissée à tous, il promit de donner une protection spéciale à l'Eglise catholique. "L'Eglise catholique, dit-il, dans son discours d'inauguration, église à laquelle presque toute la population appartient et dont j'ai le bonheur d'être un des plus humbles membres, pourra au cours de mon administration, être assurée de toute la protection que lui garantit notre constitution non seulement parce que la loi le veut ainsi, mais encore parce que, étant le plus solide fondement d'ordre public et de moralité, je la considère comme la mère de la civilisation moderne et la source des institutions libres."

Après son inauguration, le président, accompagné des autorités religieuses, civiles et militaires, du corps diplomatique et de la foule, se rendit à la cathédrale, où le matin il était allé recevoir la sainte communion, pour assister au "Te Deum" qui, selon la coutume du pays, est toujours chanté le jour de l'inauguration du président.

A LA LEGISLATURE

Dans le ménage ministériel.-Johnson contre Brown. Nos socialistes et radicaux.-Impérialisme et capitalisme.-Les députés fermiers qui flancheraient

Le débat de lundi soir dernier a été délicieux pour les amateurs de comédie parlementaire. Ils ont assisté à une chicane de famille très pimentée.

M. Tupper venait de répondre au discours de M. Brown. Le trésorier provincial n'avait rien trouvé de mieux pour fortifier sa situation et parer d'avance aux attaques de l'opposition que de pousser une pointe dans le cimetière de l'ancienne administration Roblin. M. Tupper n'hésita pas à l'y suivre. On doit concéder qu'il s'en est bien tiré et qu'en finale le plus fourbu et délabré ne fut pas celui qu'escomptait M. Brown.

Toute cette discussion se faisait autour de la motion de M. Brown qui proposait que la chambre vint se constituer en comité afin de procéder à l'étude des crédits.

M. Tupper avait à peine terminé son discours que M. Talbot se levait pour proposer l'ajournement du débat. La Chambre adopta cette motion. Le débat se trouvait donc ajourné avec droit pour M. Talbot de le poursuivre à la prochaine séance. Il n'y avait plus qu'à épuiser le feuilleton et s'aller coucher.

Mais M. Brown, qui n'était évidemment pas dans son assiette, ne l'entendait pas ainsi. Il y avait sa motion: il y tenait mordicus. Et le voilà qui se met à insister pour que la Chambre se forme en comité. M. Haig lui fait remarquer que cela ne se peut faire. M. Brown insiste, argumente, se démène. M. Johnson, procureur général, apprend à son collègue que le débat est ajourné et que la Chambre ne peut pas se former en comité. M. Brown ne veut rien entendre. Il se cramponne à sa motion et veut absolument que la Chambre s'en occupe. M. Haig lui répète qu'il est dans l'erreur et que la Chambre ne peut pas s'occuper de sa motion parce que le débat est ajourné. C'est interdit par les règlements de la Chambre. M. Johnson corrobore l'opinion de M. Haig. Ca ne fait rien. M. Brown ne lâche pas sa motion. Il retorque tout simplement à son collègue Johnson qu'il se trompe et qu'il ne comprend pas sa position. M. Thornton tire M. Brown par son gilet, mais M. Brown refuse de se rendre. Pour la douzième fois, il est debout, plaidant, argumentant, suant pour sa chère motion. M. Norris le cajole. C'est en vain. M. Brown ne veut pas en démordre. Finalement on s'en refère au président de la Chambre. Ignorant la procédure parlementaire, très claire et très catégorique sur ce point, il décide de soumettre la motion de M. Brown à la Chambre. Les oppositionnistes font corps et la motion est défaite. M. Johnson vote, — et d'un "non" énergique, — avec l'opposition.

C'est la seconde fois que se prennent aux cheveux MM. Johnson et Brown depuis le début de la session. La première querelle de famille survint lorsque M. Johnson s'opposa à ce que M. Brown vint parler une seconde fois en faveur de son projet de relèvement du taux de l'intérêt sur prêts aux fermiers.

Evidemment tout n'est pas rose dans le ménage ministériel.

* * *

M. Queen, député socialiste, a rompu une lance avec M. Norris.

Il arrive parfois, — ce fut le cas aux dernières élections, — qu'il y a trois candidats ou plus dans un comté. Si l'élection ne se fait pas par la proportionnelle et si l'on ne doit élire qu'un député, très souvent l'élu n'obtiendra qu'une minorité de votes en regard du total. M. Norris veut remédier à cette lacune. Si son amendement devenait loi, le député serait toujours l'élu de la majorité. M. Norris ne s'est avisé de cela qu'après l'élection de l'an dernier, semblant croire qu'il aurait eu plus de succès s'il avait fallu une majorité des votes pour être élu dans un comté où il y avait plus de deux candidats.

De prime abord l'argument de M. Norris peut paraître solide et logique, mais ne l'est pas tant que cela. Prenons un exemple concret. Voici Brandon. Il y avait trois candidats aux dernières élections: un libéral, un conservateur, un ouvrier. Ce dernier, M. Smith, l'a emporté. Il a obtenu moins de votes que ses deux adversaires ensemble, mais plus que chacun d'eux séparément. D'après le système proposé par M. Norris les partisans de M. Smith auraient dû donner une sorte de vote alternatif, en faveur de l'un ou l'autre candidat. Il en serait de même des partisans des autres candidats. Mais si tous sont irréductibles et se refusent à donner ce vote alternatif? C'est possible. Si on va au fond du projet Norris, on a le droit d'y trouver tout simplement un moyen de coalition entre deux groupes pour en écraser un troisième.

C'est l'opinion de M. Queen. Il l'a dit et assez crûment. Il insinue même que M. Norris n'était pas sincère et que son projet n'avait pas d'autre raison d'être que de soigner les petites affaires du parti libéral. M. Norris s'en défend.

* * *

Déjà six semaines de session: beaucoup de discours et partant peu de besogne. Les années passées, après six semaines, la session serait sur le point de clore. La Chambre de 1921 établira probablement un record. Nos députés en sont encore aux reconnaissances d'avant-garde. Personne n'est assuré de son terrain. Les groupes échangent des chiquenaudes et il y a des tiraillements au sein de tous. Seul le groupe de M. Bernier est au-dessus de ces petites misères.

Cette instabilité des groupes s'est manifestée surtout aux séances de mardi. On y a vu défaire par une majorité constituée d'apports de tous les partis plusieurs projets secondaires dont l'échec ne comportait pas de sérieux inconvénients. Celui de M. Talbot, concernant la surveillance des hôtels, se résumait à une question d'économie. Un projet du groupe ouvrier défait par un vote de coalition, mérite mention. Il requérait la suppression de la clause qui exige que tout candidat fasse un dépôt. Ce projet incarnait une revendication chère au parti ouvrier, mais il ne pouvait aucunement plaire aux autres groupes. Certes, on ne doit pas réserver à quelques individus le privilège de l'éligibilité au poste de député, mais il n'en faut pas moins l'entourer de quelques garanties. Au nombre de ces garanties se trouve le dépôt électoral. On serait une erreur de le supprimer. On ouvrirait ainsi la voie large à tous ceux qui ont des envies de candidature. Comme autrefois nous aurions des dizaines de candidats et l'élection n'en deviendrait que plus compliquée. La perspective de perdre son dépôt en retient plus d'un et le guérit de sa démangeaison de candidature.

* * *

Chaque jour de la session voit s'avérer le caractère socialiste du groupe ouvrier. Ce sont les députés ouvriers de Winnipeg qui pèchent le plus sous ce rapport. M. Smith, de Brandon, les suit de près. Queen et Ivens sont des rouges, des internationalistes, des pacifistes, des socialistes, etc. Vous pourriez y ajouter maintes autres choses. Peut-être seraient-ils eux-mêmes fort embarrassés si on leur demandait de définir clairement ce qu'ils sont et surtout ce qu'ils veulent. Cependant une chose est avérée, par leur conduite au cours de la grève générale et par leurs paroles à la chambre; c'est qu'ils ne veulent pas de l'ordre actuel et qu'ils chambarderaient volontiers notre système économique. Armstrong n'est que petit poisson comparé à Queen et Ivens. Il n'en nage pas moins dans les mêmes eaux. Dixon n'a pas apparemment des idées aussi avancées que ses collègues de Winnipeg. Il se ballade moins dans les nuages, est moins adepte du rêve socialiste. Avec Smith, de Brandon, il confine son radicalisme à la nationalisation des chemins de fer et autres grands services. Iraient-ils, l'un et l'autre, plus loin et appliqueraient-ils leurs principes de nationalisation, — en clair langage: de socialisation, — à toutes les industries? C'est possible. Ce serait certain s'ils voulaient aller jusqu'au bout du principe posé.

Les autres députés ouvriers ne semblent pas aussi radicaux. Cependant ils devront jouer cartes sur table lorsque viendra l'heure de voter la motion Smith qui demande la socialisation de tous nos chemins de fer.

* * *

Les idées de M. Bailey en matière d'impérialisme ne plaisent pas à tous. M. Bailey n'a rien d'un impérialiste. Le classer avec les nationalistes ou les autonomistes serait une erreur. S'il est anti-impérialiste, c'est par pacifisme et par opposition au capitalisme. A ses yeux, l'impérialisme est une forme de capitalisme, l'une des plus odieuses. On ne peut nier qu'il y a là-dedans un peu de vrai. Or cet impérialisme, notre système d'éducation le prône, le prêche, l'inculque à nos enfants. Impérialisme et militarisme sont connexes. Ce sont des frères siamois, selon M. Bailey. Or il ne veut ni de l'un ni de l'autre.

Dans quelle mesure son réquisitoire contre l'impérialisme et le militarisme a-t-il traduit le fond de la pensée de nos députés? Il est difficile de le dire, car il y a de la marge entre ce qu'un député pense et ce qu'il dit. Plus d'un, au fond du coeur anti-impérialiste et anti-militariste, ne se fera point scrupule, pour se bien poser, de brandir à se désarticuler les épaules, le drapeau impérial. Nous avons toujours eu cet hypocrite spectacle dans nos parlements, et nous l'aurons tant qu'il y aura pour plusieurs profit à le faire.

C'est M. Cameron, pour les ministériels, qui a donné la réplique à M. Bailey. Il a récité sa leçon au milieu des applaudissements de la droite, mais non sans être vigoureusement interrompu par le groupe ouvrier. M. Bernier a ajouté quelques mots. Plus d'un trouvera qu'il a trop appuyé sur le "fair play" britannique. Il ne faut jamais oublier le mot de ce bon irlandais qui soutenait à bon droit qu'il y a deux sortes de "fair play": le "fair play" britannique et le "fair play" tout court.

Au nom du groupe ouvrier, M. Ivens donna la réplique à M. Cameron. Son discours fut un pot pourri de remarques sur l'éducation. Ce sont ses observations sur la partie technique de l'éducation qui sont le moins discutables. Il s'est élevé avec raison contre cette rage d'examens écrits ou autres qui est la plaie de notre enseignement et qui est loin de constituer un criterium de la valeur des élèves.

M. Ivens a cru devoir se faire l'écho d'un mouvement qu'on vient de lancer d'une façon assez concrète dans l'Ontario: celui de la fréquentation obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans.

* * *

MM. Talbot et Bernier, s'aidant d'une nouvelle parue dans la Tribune de jeudi, ont mis le feu aux poudres et provoqué l'une des séances les plus animées et les plus cocasses de la session.

Ce n'est plus un secret pour qui que ce soit que M. Norris cherche à se recruter quelques adhérents chez les Fermiers. Avant l'ouverture de la session, il fit des démarches en ce sens. Au lendemain d'une conférence au Royal Alexandra avec M. Robson, chef du parti fermier, le Free Press annonça que M. Norris avait reçu des Fermiers l'assurance de leur appui au cours de la présente session. M. Robson s'empressa, acculé au pied du mur, de démentir les dires du Free Press. Il y avait eu conférence, mais les Fermiers n'avaient pris aucun engagement vis-à-vis de M. Norris.

Une autre de ces conférences a eu lieu mercredi soir dernier. Y prirent part, outre M. Norris et un ou deux de ses ministres, MM. Robson, Hamond, Richardson, Hryhorczuk, Clubb, McKinnel et Pitcher. Selon la Tribune, ces députés fermiers, au cours de cette réunion, auraient pris l'engagement de ne donner à la chambre aucun vote qui emporterait la chute du gouvernement.

Ainsi jetée dans le public, la question ne pouvait pas ne pas être soulevée à la séance de jeudi. M. Bernier attacha le grelot. M. Talbot suivit. Il mit ses collègues en demeure de dire si oui ou non ils avaient trahi. En quelques minutes le feu fut aux poudres. Hormis M. Clubb, qui ne s'expliquera que devant ses électeurs, tous les députés fermiers visés par M. Talbot s'empressèrent de poser à la Pilate et de se laver les mains. Ce fut une scène de "Je ne connais pas cet homme".

* * *

Un amendement de M. Haig n'a obtenu, hier soir, que six votes.

* * *

DISCOURS DE MONSIEUR MAURICE DUPREY

Nous donnons ici le texte du discours du député de Carillon, sur l'Adresse, en réponse au discours du Trône:

Monsieur l'Orateur,

Je n'ai pas l'intention de réclamer l'attention de la Chambre pendant très longtemps; mais je crois de mon devoir de profiter de cette occasion pour exprimer mes vues sur les questions du jour.

Avant de procéder, cependant, je désire, monsieur l'Orateur, vous offrir mes félicitations au sujet du poste élevé que vous occupez en ce moment, et je désire transmettre à Madame Rogers mes compliments les plus sincères pour l'honneur qui lui est dévolu en étant la première à représenter le sexe féminin dans cette Chambre.

Maintenant, Monsieur l'Orateur, l'on a dit une foule de choses au sujet du discours du Trône, mais beaucoup plus a été dit sur ce qu'il ne contient pas que sur ce qu'il contient, et je crois, sur ce point, qu'il eut été du devoir du Gouvernement de se présenter à cette Législature avec un programme défini, programme sur lequel le Gouvernement aurait joué son existence, ce qui aurait été de beaucoup préférable à la méthode que le Gouvernement suit dans ce moment en passant son temps à faire de la cabale dans les corridors du Palais Législatif.

Maintenant, Monsieur l'Orateur, l'honorable député d'Arthur, l'un des supporteurs du Gouvernement, nous a dit que, l'an dernier, il y avait un plus grand nombre de cultivateurs parmi la députation qu'il y en a actuellement. Je puis ajouter qu'il y a actuellement beaucoup plus de cultivateurs de ce côté-ci de la Chambre que de l'autre côté, et il sera le premier, j'en suis sûr, à admettre qu'il doit y avoir une raison pour cela.

L'honorable député a aussi remarqué que les travaillistes avaient fait un grand progrès, et je soumets que s'il y a une classe dans le pays qui a droit à une bonne représentation dans cette Chambre, c'est celle-là.

Maintenant, l'honorable chef du parti conservateur a dit que, dans son opinion, les sauterelles dont parlent les membres du Gouvernement étaient surtout la députation qui compose l'opposition au Gouvernement. Il n'y a pas de doute que si c'est le cas, les sauterelles seront nombreuses cette année, car je crois bien que nous marchons dans le moment vers une élection prochaine. Mais j'ajouterai aussi que si l'argent du Gouvernement a été dépensé pour détruire réellement les sauterelles qui ont envahi la province l'an dernier, et si le député de Arthur est sincère, je suis prêt à accepter son explication sur ce point.

Maintenant, monsieur l'Orateur, j'avais moi aussi l'intention de porter des coups au Commissaire Officiel de l'Education, mais comme le Ministre de l'Education a fait à ce sujet à la Chambre des déclarations sur son département, je désire lui présenter quelques faits.

Une école a été construite dans la partie est de mon comté, à peu près à 15 milles de Woodridge, où il y a à peu près cinq ou six familles.

C'est une petite localité qui commence. Il y a beaucoup de bois, des moulins à scie où le peuple peut obtenir tout le bois et les planches dont il a besoin. Mais, au lieu d'acheter le bois nécessaire à la construction à cet endroit, tous les matériaux ont été achetés à Winnipeg, et jusqu'aux poteaux de cèdres pour clôturer le terrain de l'école ont été achetés à Winnipeg, quand on aurait pu acheter tout ce matériel à des fermiers qui se trouvent tout près de là.

Je crois de mon devoir de demander au Ministre de l'Education combien de temps cela va durer. Je crois que le cas est assez important pour que le Département de l'Education demande une enquête à ce sujet.

Maintenant, M. l'Orateur, il y a eu une élection dans Lakeside. Je vois que le Ministre de l'Education était dans le comté, et, parce qu'un certain député de cette Chambre s'est aussi rendu dans ce comté, le Ministre de l'Education ne s'est pas gêné de dire au peuple que l'école nationale était en danger, et l'élection finie, vous vous rappelez que la Free Press a immédiatement fait la déclaration que l'école nationale était sauvée. Vous vous rappelez aussi qu'après le vote sur la première division de la Chambre au sujet de la résolution par le chef du parti des travaillistes, la Free Press à cette occasion s'est empressé de dire, le jour suivant, que le pays était sauvé.

Maintenant, il est clair que tout ce que le Gouvernement attend actuellement, c'est qu'une circonstance quelconque arrive pour le sauver lui-même, et si cette circonstance peut survenir, tout le problème sera résolu.

Maintenant, M. l'Orateur, tout le monde se rappelle que durant l'élection de Lakeside, Monsieur Thornton a déclaré que M. Talbot, qui demandait l'élection de M. Muir, un candidat fermier, avait lui-même battu dans La Vérendrye le candidat des fermiers. Il a aussi prétendu que M. Préfontaine avait été battu parce qu'il n'avait pas demandé le rétablissement des écoles bilingues, que M. Donald-A. Ross avait été aussi battu pour la même raison.

Maintenant, M. l'Orateur, il n'est pas dans mon intention de discuter [illegible] dans cette Chambre que lorsque l'on a amendé l'Acte des Ecoles, l'on aurait dû considérer les réclamations des Canadiens français. Je considère que nous, Canadiens français, nous avons le droit à notre langue dans nos écoles, et même s'il y a des doutes au sujet de la légalité de notre demande, je demande si moralement, nous n'avons pas le droit de faire usage de notre langue.

Je crois sincèrement que si l'on voulait mettre la question en dehors de la politique et si l'on demandait seulement l'opinion saine du peuple, je crois assez en l'esprit de justice du peuple canadien pour croire que le résultat serait bien différent.

Maintenant, au sujet de l'amendement que l'honorable chef du parti conservateur a proposé à la motion du Gouvernement sur le Discours du Trône, je dois dire que mon intention était de voter pour cet amendement, pour la simple raison que je n'ai pas l'intention de renier la clause 22 du programme des fermiers qui se lit comme suit: "Vu que le peuple du "Manitoba durant la guerre a consenti "volontairement à payer une taxe sur "la propriété taxable de la province "dans le but de subvenir aux besoins "du fonds patriotique pour le support "des familles des défenseurs de la patrie de l'autre côté des mers, et comme cette taxe ne servira maintenant "qu'à donner au Gouvernement le revenu dont il a besoin pour d'autres "raisons, par conséquent, qu'il soit "résolu que le parti des fermiers indépendants s'engage à abolir cette "taxe directe."

Maintenant, M. l'Orateur, puisque le député de Saint-Boniface a proposé un amendement à cet amendement, amendement que je crois encore supérieur à celui du chef du parti conservateur, je me propose de voter pour l'amendement tel que proposé par l'honorable député de Saint-Boniface.

Maintenant, M. l'Orateur, depuis déjà quatre semaines que nous discutons, nous avons réellement accompli peu de choses. Nous ne sommes pas encore arrivés au point où nous pouvons nous entendre; combien de temps cela va-t-il durer encore? Je crois que ce que le peuple de la province désire actuellement, c'est que ceux qui représentent la majorité des députés de cette Chambre se donnent la main pour s'entendre sur des principes généraux et se mettre en état de former un Gouvernement responsable qui administrera les affaires de la province dans l'intérêt général du peuple.

CHRONIQUE
Page Féminine

... fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Paques chez nous en l'an de grace 1921

Le soleil s'est levé radieux, mais sans chaleur. La violence du vent fait gémir nos maisons et trembler les vitres devenues toutes blanches sous l'action du froid. On dirait l'hiver en révolte, se vengeant du printemps qui vient prendre sa place.

Mais là-bas, dans leurs tours aériennes les cloches, arrivées de la veille de leur grand voyage, sonnent clair et gai, chantent à l'unisson de nos coeurs que la bise glacée ne saurait atteindre. Les cloches nous convoquent tous à l'Alleluia de la Résurrection.

A l'église, ce n'est plus la tristesse des derniers jours qui la remplit, ce n'est plus le deuil qui l'habite, non plus que ce silence morne, rompu seulement par le récit pénible du martyre d'un Dieu qui souffre et meurt par excès d'amour. Non, ce matin, sa gloire éclate partout. La joie fend la voûte haute et sonore, éclaire les figures des saints dépouillés de leurs voiles sombres. Les fleurs abondent; drapeaux et banderolles sont de la fête. Et toute la lumière épandue dans le sanctuaire rend plus éblouissant encore l'or des ornements somptueux dont sont revêtus nos ministres, et qui conviennent si justement à la majesté du culte.

Tout ce faste, toute cette solennité déployée agit sur nous en une bienfaisante impression qui ne se définit pas autrement que par un immense besoin d'adoration, et par l'acte de reconnaissance qui monterait aussitôt de nos coeurs à nos lèvres, lors même qu'il ne serait d'abord un devoir à remplir.

Et pourtant combien de malheureux restent insensibles à tant de beauté contenue dans les profonds mystères déroulés aux yeux de notre foi, durant tous ces jours de précieux enseignements, et à l'importance entre toutes d'y croire et d'en saturer notre vie.

Il s'en trouvera toujours qui trouveront longues et sans intérêt les cérémonies et prières liturgiques si belles et éloquentes dans leur remarquable simplicité, et dont la sublimité fait trouver à qui s'en nourrit une saveur toujours nouvelle.

Si nous étions des âmes moins superficielles, nous nous appliquerions à goûter davantage les divines grandeurs de notre religion, et l'habitude nous ferait sentir la douce et apaisante chaleur qui s'en dégage, et qui vaut, combien plus! que les émotions factices que nous cherchons ailleurs.

... Mais c'est Pâques, amies lectrices, et me voilà lancée dans de profondes réflexions au lieu de vous souhaiter tout bonnement les joies pascales.

JACQUELINE des ERABLES.

Notre Concours

PREMIER PRIX DE LA DEUXIEME CATEGORIE

Marie-Antoinette de Margerie, Couvent de Sainte-Anne

Entre les plaines de la Beauce Chartraine et de Saint-André, on aperçoit un pays formé de riants côteaux et de verdoyants bocages. En été, les fleurs y poussent, et les oiseaux y chantent comme dans un second jardin d'Eden, de sorte que l'on peut comparer ce pays à "un bijou dans un écrin de verdure". Les eaux de la rivière Avre l'arrose, et viennent ajouter à sa beauté. C'est là, à Montigny-sur-Avre, que se passa l'enfance de celui qui devait être un jour le premier évêque du Canada.

François de Montmorency Laval naquit le 30 avril 1623. Son père, Hugues de Laval, seigneur de Montigny, et sa mère, Michèle Péricard, tous deux fervents catholiques, surent imprimer dans le coeur de leur jeune fils l'amour du Dieu Sauveur et des plus belles vertus chrétiennes. Dès l'âge de huit ans, il est envoyé au collège de LaFlèche, où il fait ses études sous la direction des Révérends Pères Jésuites. Elève honnête et pieux, il est la consolation de ses maîtres et on le signale comme modèle. Il fait des pénitences secrètes afin de plaire à son Divin Jésus, mais le désir ardent de sacrifier sa vie pour son Sauveur était si grand qu'il résolut de se donner plus entièrement à Dieu en se consacrant à son service.

A la mort de son père, le 10 septembre, 1636, il est nommé par son oncle, Chanoine d'Evreux. Ce nouveau titre lui donne une pension qui lui permet d'aider sa mère. Ses deux frères aînés meurent successivement, et le voilà maintenant pressé par les siens d'abandonner l'état ecclésiastique pour devenir seigneur de Montigny. Il voit, devant lui, un avenir de jouissances temporelles, mais, en devenant ministre du Très-Haut, c'est un avenir de luttes terrestres, mais de victoires éternelles qui s'ouvre devant lui. Lequel des deux choisira-t-il? Lui-même est dans l'incertitude...

Suivant l'inspiration de sa conscience, il sacrifie tout, jouissances et plaisirs, et se consacre à Dieu pour l'éternité. Il est ordonné le 23 septembre 1647. De chanoine, il devient archidiacre d'Evreux, de 1647 à 1653. Mais son oeuvre doit être plus grande encore. Il est désigné et agréé même par le Pape pour les missions de l'Asie.

C'est en vain qu'il attend de Rome la conclusion de cette affaire. Il se retire donc à l'ermitage de M. de Bernières à Caën, en France, de 1655 à 1658. A ce moment, le grand apôtre est élu vicaire apostolique du Canada sous le titre d'évêque de Pétrie, le 3 juin, 1658; il est sacré à Paris, par le Nonce Papal, Mgr. Piccolomini, le 8 décembre 1658. Il demeure à Paris jusqu'en 1659.

... C'était par un magnifique soir d'été. Le soleil couchant colorait de teintes roses et dorées la voûte du ciel bleu. La chaleur avait été extrême tout le jour, mais, maintenant, la température était rafraichie par la brise du soir qui soufflait à travers les nombreux rosiers en fleurs, et remplissait l'air de suaves parfums sur la rive argentée où se dessine l'image de mille arbres, revêtus de leur manteau de verdure, une voile blanche s'avance vers Québec. A son bord se trouve Mgr de Laval, nouvel évêque du Canada.

Son arivée cause une grande joie à Québec. Le gouverneur, suivi de tous les habitants, vient à sa recontre, et le conduit en triomphe à la ville. Toute la journée fut une fête continuelle. Les colons étaient si contents de voir enfin arriver un père, pour être à la tête de l'Eglise de la Nouvelle-France! Le gouverneur, M. D'Avaugour, se montra pendant quelques années très soumis à l'évêque et lui fut d'une grande aide. Il consentit aussi à la défense de la vente de l'eau-de-vie aux sauvages, cause de tant de désordres. Mais, un jour, une femme s'étant oubliée jusqu'à vendre de cette boisson, elle fut mise en prison; le Père Lalemant sollicita sa grâce auprès du gouverneur. Celui-ci se fâcha et dit: "Si cette faute n'est pas punissable, elle ne le sera plus désormais pour personne". C'est depuis ce moment que commença pour Mgr de Laval la vie de luttes presque continuelles, afin d'empêcher ces abus renouvelés et si regrettables. Il se voit alors forcé de retourner en France afin de régler ses difficultés. M. D'Avaugour est rappelé, et Mgr de Laval ayant été demandé pour choisir son successeur, s'y opposa d'abord, mais dut ensuite choisir M. de Mésy, un de ses anciens compagnons de collège.

Monseigneur revint donc à Québec accompagné du nouveau gouverneur. C'est à ce moment qu'a lieu l'érection du Conseil Suprême par lequel l'évêque et le gouverneur doivent agir conjointement en ce qui regarde les affaires du pays. Il fonde un Séminaire en 1663, afin d'instruire les enfants et de les préparer à l'état ecclésiastique et une école agricole pour les autres carrières. Ce Séminaire est brûlé, mais rebâtit en 1702. Il est le chef-d'oeuvre de Mgr de Laval et est aujourd'hui connu sous le nom d'Université Laval. C'est de là que sortent nos plus grands hommes de lettres.

Mais revenons à M. de Mésy. Mgr de Laval, ayant imposé une dîme, afin de subvenir aux besoins du clergé, le gouverneur s'y oppose en disant que la dîme ruinerait le pays. De plus il écrit une affiche dans laquelle il accuse de crimes et destitue de leur charge trois hommes qui, dans leur droiture, avaient pris la part de l'évêque. Il prie ce dernier de vouloir bien ratifier sa décision. Voici la belle réponse de Monseigneur; elle fait l'éloge du grand apôtre et nous fait voir son caractère loyal: "Ni ma conscience, ni mon honneur, ni le respect que je dois aux volontés du roi, ni la fidélité que je dois à son service ne me permettent de le faire, et je ne le ferai pas." Plus tard M. de Mésy reconnut ses torts et demanda pardon à Monseigneur de tout ce qu'il avait fait et se réconcilia parfaitement avec lui avant de mourir. Mgr de Laval eut encore plusieurs difficultés avec les gouverneurs qui suivirent, mais il a voulu lutter jusqu'à la fin, pour donner à la Nouvelle-France un peuple moral et chrétien. Il dut néanmoins passer en France, afin d'obtenir sa nomination comme évêque de Québec en 1674.

Mgr de Laval se fait vieux. A cause de ses voyages et de ses pénitences, il est affligé de nombreuses infirmités. Il doit donner sa démission en 1688. Il continue cependant à faire des aumônes et donne tous ses biens pour les pauvres. Il est lui-même dépourvu de biens à sa mort, mais riche de bonnes oeuvres pour acheter sa couronne céleste.

Le Divin Moissonneur a commandé: l'ange de la mort est venu armé de sa faucille: il a coupé la gerbe dorée pour la présenter au Seigneur. Mgr de Laval meurt le 6 mai 1708. Sa [illegible] Léon XIII le déclare Vénérable en 1891.

Voilà la vie de ce saint apôtre! Quelle vie de pénitences, de sacrifices, et, d'un autre côté, quelle résignation dans les épreuves! Vraiment nous avons devant les yeux la vie d'un saint homme. Donnons tout pour notre Dieu comme notre grand évêque. Sachons être généreux et brave dans la lutte pour conserver la foi de nos ancêtres. Oui, les Canadiens français sauront se souvenir des nobles actions de leur vénérable Père et marcheront sur ses traces.

Ecoutez encore ces paroles de O. Crémazie, notre grand poète national:

Des bords Gaspésiens au Lac des Deux-Montagnes,
Quand il a fait briller ses trois saintes compagnes
La douce Charité, l'Espérance et la Foi,
Comme un vainqueur chargé de dépouilles opimes,
Il montre cent tribus, ô conquêtes sublimes,
Qui des leçons du Christ, reconnaissent la loi.

* * *

DEUXIEME PRIX DE LA DEUXIEME CATEGORIE

Marie-Thérèse Lévêque, Académie Joseph

Sur la rue Saint-Etienne est une petite maisonnette, habitée par une famille qui se compose de trois personnes. Le père est assis près de la fenêtre et achève de lire un livre, tandis que la petite Annette, fillette de huit ans, est à jouer avec sa poupée. Sa mère est occupée à tricoter. Tout à coup le père ferme son livre et va le déposer sur une table. Alors Annette lui demande:

— Papa, quel est le titre du livre que tu viens de lire?

— Le titre? C'est la vie de Mgr de Laval.

— Oh! papa, veux-tu m'en raconter l'histoire?

— Très volontiers; Annette, viens t'asseoir ici.

Monseigneur de Laval naquit en 1623. Jeune encore il fit ses études à La Flèche, au Collège des Jésuites. Ayant terminé ses études et sentant appelé à la vie religieuse il abandonna l'héritage de la fortune de son père à son plus jeune frère. On le désigna d'abord comme vicaire apostolique aux Indes, en 1656, mais il ne fut pas accepté. Il fut donc destiné à venir au Canada.

— Il eut du moins cette chance là.

— Oui, mais ce fut à peu près la seule. Il eut une discussion avec l'évêque de Rouen, qui considérait la Nouvelle-France comme une partie de son diocèse.

— Mais, papa, tu ne m'as pas dit quand il fut sacré évêque...

— Ah! oui, j'avais oublié. Il fut sacré évêque de Pétrée par le délégué du Pape en 1658, au mois de mai. Mgr de Laval ne voulait pas accepter cette mission, car il se disait qu'il n'en était pas digne. Il s'embarqua donc en 1659, le jour de Pâques, pour la Nouvelle-France. Ses compagnons étaient Angodes Maizerets, Forcapel, Jérome Lalement, Pélerin et le jeune de Bernière. Mgr de Laval était justement l'homme de Dieu qu'il fallait pour encourager cette petite colonie. Il avait toutes les qualités nécessaires pour remplir sa mission. Il avait le coeur d'un saint, la sagesse et l'énergie d'un homme d'Etat.

— Oh! papa, c'est sûr qu'il est au ciel, cet homme-là.

— Oui, bien sûr. Mgr de Laval arriva donc à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent le 16 mai 1659. Il prit un mois à monter le fleuve.

— Il devait être long, ce fleuve.

— Oui, certainement, mais ils prirent tant de temps, parce qu'il n'y avait pas de bateaux à vapeur en ce temps-là. Maintenant, cela prend seulement douze heures. Il jeta donc l'ancre devant la ville de Québec le 16 juin 1659. Toute la colonie était contente de l'arrivée de son premier évêque et tous demandèrent sa bénédiction. Ce fut au bruit des cloches et du canon que tous se rendirent à l'Eglise, où l'on chanta le "Te Deum". Ensuite un jeune Huron fut demandé à parler. Alors il dit: "Nous ne sommes plus rien. Tu ne vois que les débris d'un peuple jadis florissant. Quels attraits trouves-tu dans nos misères? Comment ont-elles pu te charmer de manière à te faire venir de si loin pour nous soulager dans le triste état où nous sommes? Qu'il est vrai que la foi qu'on nous prêche depuis trente ans est bien seule capable d'opérer ces merveilles! Ta présence ici quand même tu ne dirais pas un mot nous parle assez haut pour elle, et nous confirme dans les sentiments qu'elle nous inspire. Mais si tu veux nous rendre la vie, obtiens de ton roi qu'il écrase l'Iroquois. Alors nous vivrons et avec nous un grand nombre de peuples."

— Est-ce qu'il était instruit, ce sauvage-là?

— Oui, il l'était probablement, car il devait aller au collège. Après cela on servit un grand banquet auquel on invitait les Hurons et les Algonquins. La joie était grande dans la colonie.

— Est-ce que les sauvages avaient des petits enfants?

— Bien, oui, certainement. Et même le jour de son arrivée, Monseigneur baptisait plusieurs petits bébés sauvages, et assistait aussi au dernier soupir d'un vieillard. Dès 1660, des missionnaires furent envoyés dans les contrées voisines. Si les sauvages furent évangélisés, c'est grâce à Mgr de Laval. Son espérance de convertir tous les sauvages le poussait à aller jusqu'au lac Supérieur. L'été il voyageait, dans un canot d'écorce, ramant lui-même, et l'hiver il faisait sa route en raquette avec sa chapelle sur le dos.

— Mais, papa, que veux-tu dire? Est-ce qu'il pouvait porter une chapelle sur son dos?

— Non, il ne portait certainement pas un appartement sur son dos, mais ces paroles veulent dire qu'il apportait tout ce qu'il fallait pour dire la messe. Le Baron d'Avaugour, qui était un vieux soldat, franc, brave, succédait au vicomte d'Argenson comme gouverneur. Il arrivait à Québec le 31 août 1661. Aussitôt il se mit au courant des affaires et visita la colonie. Sa plus grande peine fut de ne pas pouvoir détruire la nation iroquoise.

(Suite à la page 6)

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU NEUVIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 9 du mois de mai afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans. (N.B.—Il est à remarquer que les enfants de 14 ans appartiennent à la 1re catégorie)

3o.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses QUATRE MEILLEURES compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer HUIT.

6.—Le sujet du concours de février sera: Marguerite Bourgeois; sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

9.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

M. DELLY

Esclave... ou Reine?

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No11

(Suite)

"Je t'écris à la hâte un petit mot, soeur chérie, disait la petite fille. Maman est très, très mal, le docteur croit qu'elle peut nous quitter d'un moment à l'autre. Elle sait qu'elle est perdue, et, tout à l'heure, elle m'a dit de t'écrire, de te supplier de venir si cela t'était possible, parce qu'elle voudrait t'apprendre quelque chose, pour pouvoir mourir tranquille. Elle était si agitée en disant cela!... Essaye de venir, ma Lise! Mais j'ai bien peur que ton mari ne te permette pas! Il doit être si terrible! Te rappelles-tu comme nous en avions peur, Albéric et moi?... et toi aussi, je l'ai bien compris. Pourquoi donc l'as-tu épousé? Sans cela, tu serais encore aujourd'hui avec nous.

"Voilà ma pauvre maman qui m'appelle. Bien vite, je t'embrasse. Viens, ma chérie, nous sommes si malheureux! Ne fais pas attention aux taches qui sont sur le papier, c'est parce que j'ai pleuré en pensant à maman.

"Ta pauvre petite soeur,

"Anouchka".

— Y a-t-il des lettres pour moi, chérie?

C'était Serge qui apparaissait sur la terrasse, revenant d'une promenade à cheval.

— Mais qu'as-tu, ma très chère? s'écria-t-il avec inquiétude, en voyant les larmes qui remplissaient les yeux de sa femme.

Sans parler, elle lui tendit la lettre d'Anouchka, qu'il parcourut rapidement.

— Elle veut te faire sa confession Lise. Evidemment, le remords doit être terrible... Mais tu ne peux songer à répondre à cet appel.

— Je ne le peux! Oh! Serge, je veux le faire, au contraire!

— Tu veux t'en aller là-bas?... risquer de compromettre ta santé par de nouvelles émotions?

— Ma santé est très bonne, je n'ai vraiment aucune raison de ne pas me rendre à l'appel de cette malheureuse.

— Une malheureuse qui a tué ta mère et qui a risqué de faire le malheur de toute ta vie!

Les lèvres de Lise frémirent.

— C'est justement parce que j'ai beaucoup à lui pardonner que je dois me rendre près d'elle, dit-elle d'une voix tremblante.

Serge se pencha et prit ses mains qu'il porta à ses lèvres.

— Mon cher ange, tu sais que je ne puis rien te refuser! Mais, vraiment, ceci est tellement peu raisonnable!... Et quand veux-tu partir?

— Ce soir, si c'est possible. Songe qu'elle est tout à fait mal, qu'elle peut être enlevée d'un moment à l'autre, avec une maladie de ce genre surtout. Puis ces pauvres enfants sont si seuls, dans de pareils moments!

— Allons, nous partirons ce soir!... Mais je pense qu'après cela Anouchka ne trouvera plus que je suis si terrible? ajouta-t-il, avec un sourire tendre qui donnait maintenant un charme tout particulier à sa hautaine physionomie et un rayonnement très doux à ses yeux, toujours bleus quand ils se posaient sur Lise.

Elle se leva et glissa son bras sous le sien.

— Elle dira que tu es très bon... Et elle ne se doutera pas encore jusqu'à quel point tu l'es.

— Il faut que ce soit toi pour trouver cela, ma sainte petite Lise, riposta-t-il avec émotion.

Maître Sacha, en les regardant s'éloigner appuyés l'un sur l'autre, se fit cette judicieuse réflexion:

— C'est tout de même autrement agréable ici, depuis que c'est ma jolie tante qui commande! Mon oncle est bien plus aimable, maman et Hermann n'osent plus me tracasser, tout le monde a l'air beaucoup plus heureux... Quand je me marierai, c'est ma femme qui commandera aussi, vois-tu, mon petit Tip! conclut-il en mettant un baiser sur le mignon museau noir de son chien, qui se mit à japper, ce que Sacha considéra comme un signe d'approbation.

* * *

Le prince Ormanoff et sa femme arrivèrent à la nuit à Péroulac. La voiture de la Bardonnaye les emmena jusqu'à la vieille demeure, de laquelle Lise était partie naguère sans que son mari lui permît un dernier adieu.

Anouchka et Albéric se jetèrent tout en larmes au cou de leur soeur. La mourante avait toute sa connaissance, mais le dénouement fatal était attendu à tout instant. La dépêche envoyée la veille par Lise l'avait à la fois agitée et légèrement galvanisée. Elle avait recommandé que l'on fît monter sa belle-fille aussitôt son arrivée, et l'attendait avec une fiévreuse impatience.

Tandis qu'Albéric introduisait le prince au salon, Lise gagna rapidement la chambre de Mme de Subrans. A sa vue, le visage ravagé parut se décomposer encore. Elle étendit les mains vers la jeune femme qui s'avançait, tandis que la garde-malade s'éclipsait discrètement.

— Lise, il faut que je te dise, vite... car je vais mourir...

— Ne me dites rien, je sais tout, murmura Lise en prenant doucement entre les siennes ces mains brûlantes qui tremblaient convulsivement.

— Tu sais?... Serge t'a dit?

— Non, ce n'est pas lui. Mais peu importe, je le sais.

— Et tu viens quand même?

— Oui, parce que, ayant compris que vous vous repentiez, je voulais vous apporter mon pardon.

— Merci! Merci! Ah! si tu savais ce que le remords m'a fait endurer!... Mais dis-moi encore, Lise!... Es-tu très malheureuse?

— Très heureuse, voulez-vous dire! Serge est le meilleur et le plus tendre des maris.

— Est-ce possible? Oh! quel poids tu m'ôtes! Combien de fois, dans mes insomnies, me suis-je représenté ta vie près de lui sous les plus sombres couleurs! Dieu est bon de m'épargner ce nouveau remords... Maintenant, je suis prête à mourir. J'ai vu un prêtre ce matin, Lise...

Elle s'interrompit en portant la main à sa poitrine. Un spasme affreux la tordit... Lise se précipita pour appeler. Quand Serge, la religieuse et les enfants pénétrèrent dans la chambre, Catherine de Subrans avait cessé de vivre.

. . . .

Le prince et la princesse Ormanoff prolongèrent quelque peu leur séjour à la Bardonaye, après les funérailles. Il y avait différentes affaires à régler, Serge, sur le désir de sa femme, ayant demandé la tutelle d'Albéric et d'Anouchka.

Lise ne s'en plaignit pas, heureuse de se retrouver dans ce pays qu'elle aimait, dans cette vieille demeure dont la simplicité ne lui faisait pas regretter le luxe qui l'entourait chez elle, et au-dessus duquel planait son âme sérieuse. Le contentement de sa femme primant tout à ses yeux, Serge s'accommodait avec la meilleure grâce du monde de la privation de ses habituels raffinements de confortable et d'élégance, dont il se souciait moins d'ailleurs depuis que l'influence de Lise s'exerçait sur lui.

Un matin tout ensoleillé, ils sortirent de la Bardonnaye et se dirigèrent vers le village. Lise voulait entendre la messe, et Serge l'accompagnait, selon sa coutume. Ainsi qu'il l'avait déclaré naguère à Mme de Subrans, sa religion était toute de surface. Il la considérait simplement comme une obligation de son rang. Elevé par son aïeul sceptique, il l'était lui-même, et absorbé dans son dilettantisme, dans l'orgueil de son intelligence et de sa domination, se croyant de bonne foi, selon les leçons reçues autrefois du prince Cyrille, d'une essence très supérieure au commun des mortels, il n'avait jamais eu l'idée de rechercher la vérité, de se préoccuper des pensées surnaturelles. Maintenant encore, il y songeait peu. Son amour l'occupait tout entier. Mais Lise était de ces êtres d'élite, de ces âmes saintes dont Dieu se sert parfois pour élever des âmes païennes, par l'attrait d'un sentiment tout humain, jusqu'au surnaturel, jusqu'à la divine vérité. Ce que Serge admirait le plus en elle, ce qu'il entourait d'un religieux respect, c'étaient précisément cette fraîcheur

devoir, dans la fidélité à sa foi, qu'elle tenait de ses croyances bien mises en pratique. L'éducation si étrange donnée par son grand-père avait pu faire du prince Ormanoff un orgueilleux, un impitoyable despote, lui endurcir le coeur et l'aveugler même sur l'injustice profonde de certains de ses actes, elle n'avait pu détruire en lui un fonds de loyauté et un vague attrait vers l'idéal, lequel attrait, se précisant peu à peu, l'inclinerait sous l'influence de Lise vers Celui qui, déjà, n'était plus tout à fait pour lui le Dieu inconnu.

Et aujourd'hui, dans cette vieille église assombrie par d'antiques vitraux, une impression inaccoutumée pénétrait en lui. Cependant, chez un homme épris, comme lui, de la beauté, cette petite église de village, pauvre et presque laide, privée de toute valeur artistique, ne semblait pas devoir éveiller une émotion quelconque. Mais une ambiance de grave ferveur flottait dans ce modeste sanctuaire, un parfum de foi et d'amour divin s'exhalait des prières liturgiques, des coeurs de ces fidèles prosternés, et pénétrait jusqu'à l'âme incrédule, mais déjà ébranlée, de Serge Ormanoff.

La messe finie, le prince et sa femme sortirent par la petite porte conduisant au cimetière. Ils s'engagèrent dans une des étroites allées, sur laquelle le soleil traçait quelques bandes lumineuses. En cet espace resserré, ses rayons pénétraient difficilement, et pour peu de temps, de telle sorte que le cimetière de Péroulac semblait toujours sombre, même un jour ensoleillé comme aujourd'hui.

Lise pria quelques instants sur le tombeau de sa famille. Comme elle se relevait, le bras de Serge entoura ses épaules.

— Viens, maintenant, ma colombe, je veux te conduire moi-même sur "sa" tombe, murmura à son oreille une voix émue.

Et tandis que Lise, agenouillée, priait devant la pierre sous laquelle reposaient les restes mortels de Gabriel des Forcils, il songeait avec un profond remords à sa conduite odieuse envers l'enfant aimante et si délicatement sensible, dont il avait naguère ici même, fait couler les larmes par sa froide violence. Il songeait qu'il avait été assez fou pour se laisser envahir par la jalousie.

Oui, il avait été jaloux d'un mort, et de l'affection toute angélique qui avait existé entre ces deux enfants.

Il mit tout à coup un genou en terre, sur la marche de pierre, près de Lise, et, se penchant, cueillit une touffe de muguet.

— Tiens, ma Lise, prends ces fleurs, dit-il à voix basse. J'ai détruit deux souvenirs de "lui"; garde celui-ci comme une réparation, et pense souvent à lui, qui t'a aidée à devenir ce que tu es.

Elle prit les fleurs et y posa ses lèvres.

— Il me sera doublement cher, venant de toi, mon mari bien-aimé. La sainte âme de Gabriel a prié pour nous; c'est elle qui a obtenu de Dieu l'union de nos coeurs. Qu'elle nous protège toujours du haut du ciel, où nous la retrouverons un jour!

Un rayon de soleil descendait sur la tête penchée de Serge et de Lise, une brise fraîche, se parfumant au passage sur les muguets et les jacinthes blanches, vint caresser leurs fronts. L'âme angélique, répondant à l'invocation de Lise, semblait bénir l'époux revenu de ses erreurs et la jeune femme dont l'intrépide non licet avait vaincu le prince Ormanoff.

FIN

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 1

REVE DE SUZY

PAR

HENRI ARDEL

I

Un souffle d'air vif passa soudain à travers les branches des tilleuls qui ombrageaient l'espace sablé du tennis, et quelques feuilles jaunes voltigèrent découpant leurs taches d'or sur l'horizon bleuté.

La jeune Mme de Berly qui parcourait une revue, nonchalamment assise dans son fauteuil de jardin, eut un petit frisson et, d'un geste de frileuse, serra sur ses épaules le châle de fine laine dont elle était enveloppée.

Elle avait relevé la tête et son regard s'arrêta sur les joueurs de tennis. Eux, ne paraissaient pas soupçonner que les fins de journées en septembre, si belles qu'elles soient, ont des fraîcheurs soudaines qui annoncent la prochaine venue des mauvais jours.

Avec son accent habituel d'indifférence, Mme de Berly interrogea:

— Avez-vous bientôt fini?... Voici qu'il est quatre heures et demie et il commence à faire froid!

Un éclat de rire, des exclamations entrecoupées par les péripéties du jeu répondirent à sa question.

— Froid!... Marthe, pourquoi n'avoir pas voulu jouer avec nous?... C'est de la chaleur que vous vous plaindriez alors!

— Attention! Mademoiselle Suzanne, à vous!... Reculez-vous... Bien!...

— Hourra!... Trente à trente!...

— Nous allons gagner! jeta Suzanne rayonnante à son partenaire, Georges de Flers, un beau garçon de vingt-huit à trente ans, mince et blond, d'une extrême distinction dans son costume de laine blanche.

— Mais je l'espère bien!... Quand nous sommes alliés, je me sens capable d'accomplir des merveilles! fit-il en souriant, les yeux attachés sur la balle qui lui arrivait après avoir décrit un arc savant sur le bleu du ciel.

— "Avantage" pour nous! s'écria Suzanne dont les yeux bruns étincelaient de plaisir.

Mais soudain, un heureux coup releva la situation de l'autre camp où se défendait vaillamment la soeur de Mme de Berly, Germaine Arnay, en compagnie de son beau-frère, joueur semi-adroit, qui s'adonnait au lawn-tennis par mesure hygiénique, estimant que cet exercice... mouvementé est un préservatif contre l'embonpoint.

Alors la partie se poursuivit, chaudement disputées, car Suzanne était une terrible adversaire pour sa cousine Germaine.

Afin d'être plus libre, elle avait jeté loin d'elle son grand chapeau de paille. Le vent ébouriffait de petites mèches vagabondes autour de son visage d'une fraîcheur éclatante, où l'animation du jeu mettait une flamme plus chaude; et insensiblement, la rapidité de son allure desserrait l'épaisse torsade de ses cheveux bruns, ondés et souples, qu'elle portait relevés très haut, dégageant la nuque.

Sa main nerveuse tenait très ferme la raquette qu'elle abaissait et relevait, la taille soudain cambrée en arrière. Et de tout son être se dégageait une intense impression de jeune vie, tandis qu'elle courait de côté et d'autre, entraînée par les évolutions de la balle, une légère contraction aux lèvres quand le succès se faisait douteux, de la gaieté plein le regard lorsqu'elle réussissait.

— "Avantage" partout! cria Germaine. Suzy, Suzy, prends garde à toi!... Nous allons te battre!...

— Monsieur de Flers, c'est à vous le dernier coup!... Appliquez-vous, je vous en supplie... Il faut absolument que nous gagnions!... riposta Suzanne qui suivait avec un intérêt ardent le jeu de son partenaire.

Une dernière fois, la balle partit, rebondit deux ou trois fois de l'un à l'autre joueur, au milieu d'exclamations anxieuses ou triomphantes et soudain alla rouler aux pieds de Germaine dont la raquette l'avait seulement frôlée.

Suzy eut un cri de joie.

— Gagné!... Nous avons gagné! répétait-elle enchantée.

Un petit souffle haletant entr'ouvrait ses lèvres et elle porta ses deux mains fraîches vers ses joues brûlantes où le sang empourprait la blancheur de la peau.

— Vous êtes contente de moi? demanda Georges de Flers le regard attaché sur ce jeune visage. Alors je suis amplement récompensé de mes efforts d'adresse.

Une expression de malice glissa dans les yeux de Suzy.

— Oui, je suis très satisfaite. Vraiment, vous êtes en passe de devenir un joueur distingué. Aussi vous accepterai-je toujours dans mon camp désormais... du moins jusqu'à mon départ! corrigea-t-elle, tandis qu'un léger soupir de regret soulignait sa phrase.

— Réellement vous partez?... Et dans deux ou trois jours, comme vous le disiez hier à dîner?

Elle inclina la tête d'un air raisonnable, flattée au fond du coeur du ton d'intérêt de Georges de Flers qui était une célébrité dans la sphère très élégante et très parisienne où il se mouvait. Chez Suzanne, c'était un besoin instinctif de se sentir recherchée ou aimée; de là venait sa coquetterie inconsciente et naïve.

— Oui, je partirai lundi prochain. Voilà trois semaines que je suis ici! Il faut bien que j'aille retrouver mon "home"... Tous m'attendent!... Maman, surtout!...

Sa voix avait pris une intonation caressante quand elle avait dit ce mot "maman" qui, sur ses lèvres, semblait tout vibrant de tendresse.

L'absence de sa mère était la seule ombre qui troublât le plaisir qu'elle éprouvait chez Mme Arnay, car elle jouissait comme une enfant de l'existence mondaine et joyeuse menée au Castel, qui contrastait avec la simplicité obligée de sa vie ordinaire.

Georges continuait:

— Y a-t-il réellement trois semaines que vous êtes arrivée? Le temps passe si vite!... Vous resterez bien quelques jours de plus, par charité, pour m'apprendre à me montrer aussi fort que vous au tennis?...

Elle secoua la tête. Un sourire relevait ses lèvres.

— Vous êtes en si bonne voie que tout professeur devient inutile! dit-elle allant à la rencontre de Germaine qui arrivait, sans rancune de sa défaite. Non pas qu'elle jouît du caractère indifférent de sa soeur; mais elle était incapable de se passionner comme Suzy; et les distractions mondaines, seules, avaient le don de l'amuser, comme elles suffisaient au bonheur de sa nature frivole.

— Eh bien! Suzy et Germaine, êtes-vous enfin décidées à revenir? appela Mme de Berly, de plus en plus frileuse. Je suis littéralement gelée!

— Tout de suite, Marthe, nous voilà! cria Germaine, fort occupée à remettre dans leur ordre les plis un peu froissés de sa jupe de tennis, tandis que Suzy allait prendre son chapeau, suspendu à un rameau des tilleuls. Elle le mit au hasard; mais il est des hasards si heureux que Suzy, même mal coiffée, était tout uniment délicieuse, sa fine tête brune enfouie dans un immense chapeau digne d'une vignette de Kate Greenaway.

Les deux joueurs masculins revenaient aussi, armés de leurs raquettes; et tous, vainqueurs et vaincus, se rapprochèrent de Mme de Berly, déjà debout et prête à regagner le château dont les petites tourelles apparaissaient dans une éclaircie du feuillage, savamment ménagée.

Suzanne avait glissé son bras sous celui de Germaine et toutes deux s'éloignaient, plongées dans une joyeuse causerie faite de mille riens, quand un bruit de voix, des aboiements de chiens les arrêtèrent. D'une allée venant du bois, débouchait M. Arnay en tenue de chasseur, l'air aimable d'un homme satisfait de lui-même, de l'existence en général et de sa chasse en particulier. Deux messieurs, frôlant l'âge mûr, grands financiers comme lui, l'accompagnaient et se découvrirent à la vue de Mme de Berly et des jeunes filles.

— Ici, Myrrha, Saladin, Tob! appela M. Arnay, fort occupé à rassembler ses chiens lancés dans une course effrénée à travers la pelouse.

— Eh bien, messieurs, avez-vous été heureux aujourd'hui? Rapportez-vous de nombreuses victimes? interrogea Mme de Berly de sa manière indifférente qui disait qu'elle ne s'intéressait aucunement à sa question.

Mais cette nonchalance lui était si habituelle qu'elle ne troublait personne, surtout M. Arnay qui, content de la soumission de ses chiens, se répandit, de concert avec ses compagnons, en exclamations enchantées sur les péripéties de la journée.

Il parlait la voix forte et gaie, le geste vif, reprochant à son gendre et à Georges de Flers d'être restés auprès des jeunes femmes.

— Comme Hercule aux pieds d'Omphale! finit-il, satisfait de retrouver encore des souvenirs mythologiques au fond de sa mémoire, maintenant toujours remplie de chiffres.

Puis, interrompant ses réminiscences classiques:

— Ah! à propos, nous venons de rencontrer le facteur qui faisait sa tournée du soir. Il nous a annoncé des lettres pour les hôtes du Castel.

Suzy, agenouillée dans l'herbe, jouait avec Tob et Myrrha. Elle se releva d'un bond.

— Pour tous?... Pour moi aussi? fit-elle, repoussant les chiens qui sautaient autour d'elle, mordillant ses gants de Suède.

— Ma chère, je ne crois pas que notre aimable facteur t'ait comprise dans sa nomenclautre.

Elle eut une mine désappointée. Georges de Flers la regardait en souriant.

— Mademoiselle Suzanne, que vous êtes exigeante!... Hier encore vous avez eu une lettre, si je ne me trompe!...

— Oui, mais je devrais en recevoir une tous les jours, puisque... A bas! Myrrha!... Au bas!

(A suivre)

18,000 sans travail à Montréal

Montréal, 23.—La situation des sans-travail est très sérieuse, et elle empire continuellement, déclarait hier M. John T. Foster, ancien président du conseil des métiers et du travail de Montréal.

"En plus de 5,000 employés qui sont mis à pied par la fermeture des usines Angus et du Grand Tronc, il y a 15,000 à 18,000 sans-travail à Montréal, et nombre de ces derniers n'ont eu aucun revenu à cause des conditions actuelles, depuis plus de huit mois".

M. Foster déclara en plus que les perspectives ne sont pas très brillantes pour l'été prochain, et si rien n'est fait pour remédier à ces conditions dans le plus court délai, la situation va devenir désastreuse.

"Ces conditions, dit-il, n'affectent pas seulement les ouvriers, mais également le petit commerçant. Plusieurs de ces derniers se sont plaints à lui, qu'ils devront bientôt abandonner leur commerce si les ouvriers ne peuvent se procurer d'ouvrage. Les propriétaires souffriront également de la situation actuelle car, bien que les employés aient été augmentés, cela ne change en rien la difficulté, car les ouvriers ne peuvent rien payer au propriétaire. Aucun projet important n'est envisagé dans la construction ferroviaire au printemps, surtout après que le gouvernement annonce des déficits dans les chemins de fer du gouvernement."

Des élections générales en Irlande

Londres, 24. — Francis Dyke Acland a soulevé un débat sur la question irlandaise hier soir à la Chambre des Communes. Il a demandé au gouvernement d'agir avec magnanimité à l'occasion de Pâques et de convoquer une assemblée constituante en Irlande afin que le peuple se choisisse une constitution. Les députés qui appuyèrent M. Acland demandèrent le même privilège pour le Sud Africain.

L'ancien Premier Ministre Asquith a critiqué la politique de Lloyd George qui se montre beaucoup plus sévère envers les Sinn Feiners qu'envers les soldats de la Couronne qui sont indisciplinés.

Pour ce qui est des exécutions récentes à la prison de Mount Joy, Lloyd George a répondu que deux de ces prisonniers avaient été exécutés pour avoir tué des policiers et avoir été trouvés en possession d'armes et de bombes.

Le Premier Ministre dit que si l'opinion blâme les autorités anglaises, aux Etats-Unis, c'est dû aux communications inexactes de certains journaux.

Au sujet des négociations de paix, rien de nouveau. Le Gouvernement se prépare à tenir des élections générales en mai, dans le nord et le sud de l'Irlande, pour l'établissement du Home Rule. Si les deux parlements sont organisés, leurs représentants pourront ensuite faire à leur gré des suggestions pour amender l'acte du Home Rule.

Lloyd George dit que le désarmement n'est pas une condition de paix, mais seulement une clause pour un pacte d'armistice.

Arthur Henderson a reproché au gouvernement de n'avoir pas profité des efforts de conciliation de John Redmond.

La guerre civile en Irlande

Dublin, 26. — D'après deux rapports officiels, publiés hier soir par les quartiers généraux de l'armée d'occupation en Irlande, on a saisi une quantité considérable d'armes et de munitions, de littérature incendiaire, l'on a arrêté trois individus qui se préparaient à partir pour les Etats-Unis. Ces trois individus étaient escortés par quatre soldats de l'armée républicaine irlandaise. D'après les rapports ces quatre soldats furent aussi arrêtés.

Une nouvelle datée du 19 de mars nous indique que l'émigration irlandaise vers les Etats-Unis est recommencée et que les autorités irlandaises prennent des mesures pour l'empêcher de se continuer. Un officier de l'émigration à Listowel, comté de Herry, a été menacé de mort s'il enregistrait au nombre des émigrants des sujets masculins entre les âges de 16 et de 45 ans.

Cork, 26. — On a exposé dans la cathédrale, les cadavres de quatre jeunes gens qui furent fusillés mardi soir dernier, après que la maison de ferme dans laquelle ils se trouvaient les troupes loyalistes. Les obsèques auront lieu demain, dimanche. Des centaines de personnes se sont rendues auprès de ces dépouilles mortelles pour déposer leurs derniers hommages à ces défenseurs de la liberté irlandaise.

La nouvelle de cette bataille se lit comme suit: Les troupes loyalistes ont cerné une maison de ferme dans laquelle il y avait quatre jeunes gens. On leur ordonna de se sauver de la maison s'ils voulaient échapper à la mort. Se refusant à exécuter cet ordre, on dirigea le feu sur eux. Les quatre furent tués.

Gelfast, 26. — Pas plus qu'au temps de Noël, il n'y a eu de trève au temps de Pâques en Irlande.

John Catheart, gérant d'une manufacture de Cork est, a été tué par des civils qui sont entrés dans sa maison hier. Après le forfait on épingla sur lui une carte sur laquelle on disait: "Espions, prenez garde".

Hier soir, un ex-sergent-major de l'infanterie anglaise a été trouvé gisant dans une rue de Dublin. Il était blessé d'une balle et le sang s'échappait à flots de sa blessure. Il a déclaré avoir été attaqué par trois personnes inconnues. Jusqu'à date, le sergent-major travaillait au camp d'entraînement de Ballykinler.

On rapporte aussi que deux fillettes de l'endroit ont été cruellement blessées.

D'un autre côté les troupes républicaines et les autorités de la république irlandaise disent que les troupes impériales restent cantonnées dans leurs quartiers et n'osent pas se hasarder au dehors. Les munitions saisies ne sont, paraît-il, qu'un reste que l'on était en train d'enlever quand les troupes sont arrivées.

C'est la guerre civile en règle qui règne en Irlande.

Le partage de la Haute-Silésie

Paris, 25. — A propos du plébiscite de la Haute-Silésie, la presse française continue à développer les arguments présentés hier en faveur du partage.

Ils font remarquer unanimement que si la consultation eut été défavorable à l'Allemagne, cette dernière, invoquant le paragraphe cinq du traité, n'aurait pas manqué de revendiquer âprement chaque commune où elle aurait eu la majorité.

Le correspondant du "Journal" à Londres transmet la satisfaction des hommes politiques anglais de voir la question réglée. Les diplomates partagent ce soulagement; ils étudient déjà la façon de diviser le pays et désirent attribuer à l'Allemagne et à la Pologne les districts qui ont voté pour chacun de ces pays, la région indécise de Bauthen faisant l'objet d'un compromis.

Les journaux soulignent également une déclaration publique du Dr Simons disant que les Alliés ont le droit de diviser la Haute-Silésie.

La lutte avec les communistes en Allemagne

Berlin, 26. — Les forces de la police de Eisleben, un des centres où les Communistes sont les plus forts, ont beaucoup de difficultés à maintenir l'ordre. On se bat dans les rues comme dans le plus beau temps de la guerre. Les communications par téléphone ou télégraphe sont interrompues; on a proclamé la loi martiale dans toute la région en effervescence.

Deux villes, Eisleben et Hettstedt, qui étaient aux mains des Communistes depuis jeudi, ont été reprises par les troupes du gouvernement et la police a réussi à rétablir un peu d'ordre. Tous ceux qui ont rendu volontairement leurs armes ont reçu la promesse qu'ils ne seraient pas punis.

Halle, 26. — On assure qu'il y a dans les environs quelque 50,000 communistes armés. Les chefs discutent cependant l'opportunité de continuer la lutte actuellement vu la défaite de leurs compagnons à Eisleben.

Une série de meurtres en Irlande

Dublin, 24. — Encore deux policiers ont été tués hier et un autre a été blessé à Keadeal dans le comté de Roscommon. Lundi soir deux agents ont été blessés par une bande lancée dans le faubourg de Dundrum.

Dans une attaque des Sinn Feiners à Rosslea, comté de Fermouagh, on rapporte que deux hommes ont été tués, trois chevaux brûlés et plusieurs

Belfast, 24. — Deux frères du nom de McLean, retranchés dans leur maison, ont victorieusement tenu tête à 200 Sinn Feiners près de Bonaghan.

Toutes les fenêtres ont été mises en pièces. Les deux frères se sont servis de revolvers et de fusils automatiques avec tant d'efficacité que les assaillants ont du renoncer à leur dessein d'incendier la maison et ses dépendances.

Dublin, 24. — On a trouvé dans un champ près de Ennscarthy, les corps de deux frères, James et John Skelton, d'anciens soldats accusés d'espionnage. Ils ont été enlevés de leurs lits cette nuit et tués dans la rue.

Dublin, 23. — Sept soldats et un civil ont été tués dans une attaque contre un train à Headfort Junction, dans le comté de Kerry, annonce Dublin Castle. Douze soldats et deux citoyens ont été gravement blessés dans la même bataille. La bataille a duré 15 minutes.

Londres, 23. — Quarante-huit personnes ont été victimes de la guerre en Irlande cette semaine, selon une statistique donnée à la Chambre, par Sir Hamar Greenwood. Sur ce nombre on compte 10 soldats, 6 policiers et 7 rebelles tués; 11 soldats, 5 policiers et 10 rebelles ont été blessés. Six autres ont été faits prisonniers.

Belfast, 23. — Le Ministère du Commerce du Dail Eireann, continue de decréter le boycottage des marchandises fabriquées par les ennemis du Sinn Fein.

Contre les modes indécentes

Rome, 25. — L'"Osservatore Romano", l'organe officiel du Vatican, apprécie hautement l'initiative des femmes de Santiago qui ont entrepris une campagne contre les modes immodestes. Le journal se réjouit de voir que le mouvement s'est étendu à toute l'Argentine, et il ajoute: Ceci prouve qu'il y aura des phalanges de jeunes filles qui voudront s'affranchir des modes immodestes qui rabaissent la dignité de la femme.

BANDITISME SUR . . . . . .

Muskogee, Oklahama, 23. — Le train spécial Texas du chemin de fer Missouri, Kansas et Texas, a été arrêté et les passagers dépouillés, à trente milles au sud de McAlester, hier soir.

Les trois bandits masqués embarquèrent à bord du train à Denison, Texas. Ils prirent trois wagons et enlevèrent $3,000 aux voyageurs, d'après la version des voyageurs qui viennent d'arriver ici.

Les bandits descendirent du train avant d'arriver à McAlester et disparurent dans les bois.

En voyage

Mme Eugène Boismenu et ses enfants nous quittaient, mercredi dernier, pour un voyage de deux mois à Montréal.

La nouvelle constitution de la Pologne

Varsovie, 24. — La nouvelle constitution polonaise entrera en vigueur dès que les services qu'elle présuppose seront organisés.

La Diète actuelle, qui a voté cette constitution, sera dissoute, en avril, et une nouvelle Diète, en rapport avec la nouvelle constitution, sera élue. La nouvelle constitution pourvoit à une Diète composée d'une Chambre des Députés et d'un Sénat.

Le président pourra être un catholique ou un protestant. Il est le commandant en chef de toutes les forces militaires en temps de paix, mais en temps de guerre ces fonctions retombent sur le ministre de la guerre qui est autorisée à nommer le commandant de l'armée.

Le catholicisme est reconnu comme étant la religion prédominante en Pologne, mais tous les cultes ont des droits égaux. Les relations de l'Eglise et de l'Etat seront réglées par un concordat avec le Vatican.

L'instruction est proclamée gratuite et obligatoire.

Tout citoyen a droit à l'usage de sa langue maternelle et une loi spéciale assure le libre développement des minorités allogènes vivant en Pologne. Ces citoyens polonais de races étrangères auront leurs écoles où s'enseignera leur propre langue sous le contrôle et avec l'aide de l'Etat.

core à l'entretien des orphelins par l'Etat, et interdit le travail des femmes et des enfants de moins de 15 ans, la nuit.

La nouvelle loi agraire limite l'étendue des grands domaines, sans égard à aucune classe particulière de la société.

Les anarchistes arrêtés par centaines en Italie

Milan, 26. — Le gouvernement a offert une récompense de 25,000 lires et le propriétaire du théâtre Diana dans lequel, récemment une bombe a fait explosion, tuant 31 personnes et en blessant une centaine d'autres en a offert une autre de 10,000 lires pour la capture du criminel qui a lancé cette bombe dans les usines d'électricité hier.

Après l'explosion de la bombe dans le théâtre, la police déclara qu'un cabriolet contenant quatre hommes se dirigea à fond de train du théâtre aux bureaux du journal socialiste Avanti. On ordonna à la garde royale d'arrêter la voiture, mais le cocher reçut ordre des quatre individus de fouetter son cheval, ce qu'il fit. Les quatre hommes réussirent ainsi à s'échapper.



LE BLE DURUM (Blé à Macaroni)

Ce terme "durum" ne s'applique pas seulement à une variété de blé, mais à un groupe de variétés qui diffèrent l'une de l'autre presque autant que les blés ordinaires diffèrent les uns des autres. Pourtant les blés durum ont plusieurs caractères en commun. Ils sont généralement barbus; ils ont des épis courts, compacts; la paille est plutôt faible; les grains sont extrêmement gros et en général, exceptionnellement durs. Presque tous, sinon tous les blés durum, sont plus résistants à la sécheresse que ne le sont les blés ordinaires. Il ne faudrait pas en conclure cependant qu'ils donneront une bonne récolte même dans de très mauvaises conditions. Quelques-uns offrent une résistance considérable à la rouille, mais il y a sous ce rapport des différences sensibles. Il y a aussi de très grands écarts dans la valeur boulangère de leur farine. Quelques variétés comme le Kubanka sont excellentes pour la panification; les autres, en majorité peut-être, sont très médiocres. La farine a généralement une couleur jaune, parfois brillante et agréable comme chez le Kubanka, parfois aussi terne, peu attrayante. Il est clair que le choix de la variété à semer n'est pas une question qui doit nous laisser indifférents.

Les objections que l'on apporte aux meilleures variétées de blé durum ne proviennent pas tant de la couleur jaune de la farine, une teinte qui n'est pas à la mode actuellement, mais de l'extrême dureté des grains. Le blé durum à l'état pur ne peut se moudre en farine exactement par les mêmes moyens que le blé ordinaire, et lorsque le meunier doit opérer sur un mélange de blé durum et de blé ordinaire, il a un problème très épineux à résoudre. Naturellement les meuniers n'aiment pas à changer de méthode. Ils ne le feront que s'ils y sont contraints par un manque de blé ordinaire et par l'arrivée sur le marché de quantités considérables de blé durum. La couleur jaune de la farine est une objection dont la gravité peut facilement être exagérée. Pourvu que la couleur soit brillante comme pour le Kubanka, on ne peut guère croire que le public se refusera longtemps à acheter la farine. Pourtant le public demande généralement du pain blanc, même si la farine doit être blanchie, et du beurre jaune, même s'il faut pour cela se servir de couleurs artificielles. Le public manque peut-être de logique, mais ceux qui cultivent du blé pour le vendre doivent tenir compte des désirs des consommateurs.

Dans le nord-ouest des Etats-Unis, ce n'est qu'après une longue lutte que le blé durum a fini par s'implanter comme article de commerce reconnu et avantageux. Il est probable que nous aurons une lutte semblable au Canada et les pionniers dans cette culture y perdront sans doute de l'argent, mais il semble certain qu'un jour les blés durum rapporteront plus aux cultivateurs des parties du sud de l'Alberta et de la Saskatchewan que les variétés actuellement cultivées dans ces districts. Il serait difficile de conseiller les cultivateurs à ce sujet. Tant que la semence de durum se vendra bien, tout ira bien, mais lorsque les producteurs seront obligés de vendre leur blé pour la mouture ordinaire alors la question se compliquera. On dit qu'une maison à commission de Winnipeg aurait donné le conseil suivant: "Ne cultivez pas de blé durum tant qu'il ne s'en cultivera pas plus." Ceci résume très bien la question. Avant de cultiver ce genre de blé, un cultivateur fera bien de s'assurer qu'il existe un débouché avantageux. On trouvera peut-être ce débouché aux Etats-Unis, mais il est peu probable qu'il soit créé au Canada tant que nous n'aurons pas sur le marché de plus grandes quantités de durum.

CHAS E. SAUNDERS,
Céréaliste du Dominion.

BETAIL

"Steers"—	
Excellent	$7.75—$8.75
Bons	$6.50—$7.50
Excellents	$7.00—$7.50
Taures: De boucherie.—	
Ordinaires	$5.50—$6.25
Moyens	$4.50—$5.00
"Feeders"—	
De choix	$6.25—$6.50
Bons	$5.00—$5.00
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
"Oxen"—	
Ordinaires	$2.75—$3.75.
"Bulls"—	
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.00—$5.00
Bons	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Veaux.—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$5.00—$8.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons.—	
Choix	$13.25—$13.25
Lourds	$10.25—$10.25
Truies	$7.00—$7.00
"Stags"	$5.75—$6.50
Vaches de boucherie.—	
De choix	$5.00—$6.00
Bonnes	$4.25—$4.75
Pour conserves	$2.50—$3.50
Moutons.—	
Bons moutons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux	$9.00—$11.00
Ordinaires	$6.50—$8.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .25
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .58—$ .60
De ferme. Aux cultivateurs	$ .30—$ .32
Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Légumes	
Patates. Le minot	$1.10
Choux. Le cent	$3.00
Betteraves. Le cent	$2.50
Navets. Le cent	$2.00
Carottes. Le cent	$2.50
Oignons séchés. Le cent	$2.00
Alimentation	
Son. La tonne	$38.00
Gru. La tonne	$43.00
Volailles.—	
(Aux expéditeurs de campagne)	
Poulets. Préparés	$ .20—$ .25
Poulets. Préparés	$ .20—$ .24
Canard. Préparés	$ .31
Oies. Préparées	$ .31
Dindes. Préparées	$ .43
Gruau.—	
Le sac de 80 livres	$2.35—$2.70
Foin—	
No 1 Timothy	$28.00
No 2 Timothy	$26.00
No 1 Red Top	$17.00
No 2 Red Top	$15.00

LE RENOUVELLEMENT DE LA BASSE-COUR

Pouvoir renouveler sa basse-cour tous les ans, tout en l'améliorant graduellement d'année en année, voilà la marque du bon aviculteur.

Dans la pratique générale de la ferme, on doit chercher à renouveler de la moitié aux trois quarts des poules pondeuses tous les ans.

Les poulettes sont les meilleures pour la ponte; les poules d'un an pour la reproduction. Conservez donc quelques-unes des deux. Faites vos plans au moins un an d'avance. Sélectionnez les poulettes cette année pour l'annéee prochaine, en vous guidant sur leur généalogie.

Marquez les poulettes—Pendant l'année des poulettes, l'éleveur choisira celles dont il se propose de faire incuber les oeufs l'année suivante. Un bon moyen de le faire est de marquer les poulettes qui pondent les premières. Il y a d'autres caractères qui accompagnent la ponte précoce, notamment la constitution bonne et vigoureuse, la race, le type et les marques; la poulette doit avoir la capacité requise et une peau souple, onctueuse.

Le parquet de reproduction.—Pour former le parquet de reproduction, faites une nouvelle sélection parmi les poulettes; rejetez impitoyablement tout volatile manquant de vigueur. Les femelles doivent être dans le meilleur état de santé possible, pas trop petites pour la race, ni trop grosses ni trop grasses, mais en bon état de

Le mâle.—Le meilleur mâle pour ces poulettes de choix, c'est un cochet fort, bien développé, issu d'une mère bonne pondeuse, ayant une bonne constitution, beau de vigueur, présentant les caractéristiques de la race et ayant une aussi bonne couleur que l'on puisse avoir sans sacrifier les autres points.

L'accouplement.—On accouplera les poules quelques jours avant que l'on désire avoir des oeufs fécondés. Règle générale, on mettra un mâle pour une douzaine de femelles américaines; pour les races plus légères, on pourra laisser quelques femelles de plus.

L'incubation.—Pour un parquet ordinaire ne comptant pas plus de cent poulettes, l'incubation naturelle bien conduite vaut peut-être tout autre système. Pour des renseignements détaillés sur la mise à couver des poules, demandez la circulaire no 1 à la ferme expérimentale, Ottawa. Pour plus de cent poules, l'incubation artificielle est un avantage.

L'époque de l'éclosion.—Pour les races lourdes, la meilleure époque au Canada est la première ou deuxième semaine d'avril; pour les races plus légères, deux ou trois semaines plus tard. Les poussins tardifs sont toujour un ennui et généralement une cause d'échec. [illegible] sont un des plus grands obstacles au succès. De quatre à huit semaines de ponte avant la nouvelle année font généralement toute la différence entre le profit ou la perte. Arrangez-vous donc le mieux possible pour que les poulettes viennent au monde à temps.

Elevage des poussins—Pour l'élevage naturel, on met généralement les poussins sous cage. Ces cages doivent toujours être tenues à distance du reste des poules et on les changera de place tous les jours. Pour l'élevage artificiel, les poulaillers-colonies, avec de petits réchauds, sont les meilleurs; lorsque les poussins sont assez gros, on enlève les réchauds et on laisse aux poulets l'usage du poulailler tout l'été.

F. C. ELFORD,
Aviculteur du Dominion.

LE RENOUVELLEMENT DES REINES

La reine perd sa fécondité en vieillissant. On fera bien de la remplacer généralement au bout d'un an et toujours au bout de deux ans, à moins que les abeilles ne la remplacent elles-mêmes, mais on ne peut jamais y compter. Les vieilles reines sont aussi plus portées à essaimer que les jeunes, et c'est là un inconvénient. On est encore obligé de renouveler la reine lorsqu'une colonie perd la sienne et qu'il n'existe pas d'oeufs pour en élever une autre dans la ruche, par exemple, après un essaimage au cours du vol nuptial, ou lorsque la reine est devenue bourdonneuse, ou encore lorsque l'on désire changer de race, avoir des abeilles noires au lieu d'italiennes, changement très nécessaire lorsque la loque européenne existe dans le rucher ou dans un district, parce que les abeilles noires sont plus sujettes à ce fléau que les italiennes.

L'apiculteur lui-même devrait élever la majorité des reines dont il a besoin.—Le meilleur moment pour faire cet élevage au Canada est pendant la miellée du trèfle. Il est bon, et surtout dans les grands ruchers, d'élever des reines du meilleur stock au moyen de méthodes modernes, mais on peut se procurer quelques très bonnes reines en conservant celles qui s'élèvent naturellement dans les meilleurs colonies qui essaiment. On le fait en divisant la colonie en noyaux, une semaine environ après que l'essaim en est sorti, et en veillant à ce que chaque noyau possède une ou deux cellules royales. Bientôt après que les reines sont accouplées et qu'elles commencent à pondre, on les introduit aux colonies qui ont besoin de reines.

Une simple méthode de renouvellement, qui a aussi l'avantage de prévenir l'essaimage, est celle qui consiste à enlever la reine ou à la mettre en cage au commencement de la miellée, et huit ou neuf jours plus tard à détruire toutes les cellules royales, sauf une d'où sortira la nouvelle reine. Nous avons essayé une variation de cette méthode à la ferme centrale. Nous avons laissé deux cellules, une de chaque côté d'une planche-cloison insérée et dans la moitié ou à peu près du nombre des ruches ainsi traitées, les reines résultantes se sont bien accouplées et ont ensuite bien hiverné en cave. Dans cette localité, les conditions au printemps sont si favorables que chaque moitié de la colonie avec sa reine, et avec l'aide du couvain d'une colonie forte, forme une colonie suffisamment nombreuse à temps pour la miellée de trèfle. On épargne ainsi beaucoup de travail dans le contrôle de l'essaimage et l'on obtient un surcroît de miel et un surcroît de colonies.

Pour acheter des reines italiennes, s'adresser à un éleveur de confiance et commander des reines non éprouvées, de préférence aux reines éprouvées; parce que les premières supportent mieux les fatigues du voyage.

Le meilleur moment pour l'introduction de la reine est au mois de juillet, de six à huit semaines avant la fin de la saison de reproduction, pour qu'elle élève un grand nombre de jeunes abeilles pour l'hiver. Un bon moyen d'introduire la reine est le suivant: on enferme d'abord la vieille reine par la nouvelle, laissant à découvert le morceau de sucre dans la cage; les abeilles mangent le sucre et mettent la nouvelle reine en liberté en vingt-quatre heures environ.

F. W. L. SLADEN,
Apiculteur.

REVENUS DU CANADA

Les revenus ordinaires du Canada pour le mois de février ont été de $35,090,612, contre $39,501,392, revenus ordinaires de février 1920. Pour les onze mois de l'exercice se terminant le 28 février, les revenus ordinaires ont été de $418,916,180 contre $327,501,392 durant le même exercice de 1920. Les dépenses ordinaires pour le dernier mois ont été de $19,788,255 contre $38,309,280 en 1920.

Durant le mois dernier, la dette brute du pays a augmenté de $4,290,143. Elle est maintenant de $2,307,013,156.

Cours du grain fourni par
Le Comptoir Agricole Ltée
pour la semaine finissant le 28 mars 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi Mars 22	Merc. Mars 23	Jeudi Mars 24	Vend. Mars 25	Samedi Mars 26	Lundi Mars 28
Blé No. 1 Nord	1.89¾	1.88¾	1.89¾		1.91½	1.93¾
2 Nord	1.86¾	1.85¾	1.86¾		1.88½	1.90¾
3 Nord	1.82¾	1.81¾	1.82¾		1.84½	1.86¾
Avoine 2 CW	.47	.46⅞	.47⅞		.47¼	.47⅞
3 CW	.42¼	.42	.42⅞		.42⅞	.42⅞
Orge 3 CW	.81⅞	.82	.83⅞		.84	.83⅞
4 CW	.70⅞	.71	.72⅞		.72⅞	.72⅞
Lin 1 NW	1.70	1.70¼	1.70¾		1.71½	1.72
2 CW	1.66	1.66½	1.66¾		1.67½	1.68
Seigle 2 CW	1.52	1.52	1.59		1.59	1.59
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.88¾	1.87¾	1.88¾		1.90½	1.92¾
Avoine 2 CW	.46⅞	.45⅞	.45⅞		.46	.46
Orge 3 CW	.75⅞	.76	.77⅞		.77½	.77½
Lin 1 NW	1.69	1.69½	1.69¾		1.70½	1.71
Seigle 2 CW	1.52	1.52	1.59		1.59	1.59
Options						
Blé Mai	1.77¼	1.76¾	1.77		1.78¾	1.80⅞
Juillet	1.61⅞	1.61¼	1.60⅞		1.59¾	1.62⅞
Avoine Mai	.46¾	.46¼	.46¾		.46¼	.46⅞
Juillet	.48¼	.47⅞	.48¼		.48⅞	.48⅞
Orge Mai	.76⅞	.77	.78⅞		.78⅞	.78⅞
Juillet	.73¼	.75½	.74		.74¼	.74¼
Lin Mai	1.72¾	1.73¼	1.73½		1.74	1.74½
Juillet	1.76	1.77½	1.77		1.77½	1.78⅞
Seigle Mai	1.52	1.54	1.60		1.60	1.60

Le culte perpétuel de Saint Joseph

Le mois de mars nous apporte de tous les coins du Canada et des Etats-Unis (une religieuse canadienne de Berlin, N.-H., envoie à elle seule plus de deux cents noms), un nombre tellement considérable d'inscriptions au Culte Perpétuel que nous ne pouvons momentanément pas suffire à la double besogne de les entrer dans nos registres, et d'envoyer à chaque personne particulière, famille ou Communauté religieuse, son billet d'affiliation. Nous sommes loin de nous en plaindre, puisque c'est pour la plus grande gloire de Dieu et du Père Virginal de Jésus, le cher et bon saint Joseph.

A ce propos, il est peut-être bon que nous disions tout de suite ce qu'il faut faire pour devenir membre du Culte Perpétuel. Rien de plus simple: il suffit d'envoyer à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne

1.—Pour une personne particulière ses nom et prénoms, avec adresse exacte.

2.—Pour une Communauté, les noms de tous les religieux ou religieuses: il n'est pas nécessaire de donner les noms des élèves, s'il y en a.

3.—Pour une famille, les noms de tous ses membres, qui vivent ensemble (pas les autres).

Pourquoi pas les autres? demandera-t-on... Parce que nul ne doit être affilié au Culte Perpétuel sur son consentement supposé, mais sur son consentement formel, absolu, et qu'il peut fort bien arriver que ce membre de la famille, absent de la maison paternelle, ne veuille pas du tout accepter de donner à saint Joseph un jour de prières et de bonnes oeuvres. A l'inscrire, nous gaspillerions temps et papier; à lui écrire, encore plus.

Non, chers Amis de saint Joseph ne vous croyez pas obligés de nous envoyer les noms de tous vos parents, amis ou connaissances, comme si vous les recommandiez à nos prières ou bien à la protection de saint Joseph: c'est une pieuse erreur qui s'est déjà vue trop souvent. Mais dites-vous bien que le Culte Perpétuel est une association entre personnes qui *veulent* prier saint Joseph, tous les jours, sans doute un peu et de tout leur coeur, mais plus spécialement *un jour par année*, quand vient leur tour de rôle, d'après les registres d'inscription, et qui *promettent* de le faire, en autant qu'il dépendra d'elles.

Il sera donc parfaitement inutile de nous envoyer les noms des personnes dont vous n'aurez pas eu cette promesse, avec une autre encore que nous vous dirons la semaine prochaine.

... ...

On nous écrit d'un Monastère de Trappistines:

"Je viens toute joyeuse vous donner les détails de notre belle fête de saint Joseph. Ce premier mercredi de juillet laissera un doux souvenir dans nos âmes. Une belle pancarte, donnant le programme de la fête avait été suspendue la veille près de la chapelle. Depuis deux heures du matin jusqu'au soir huit heures, tout a été en l'honneur de saint Joseph... Comme notre chapelle est trop petite, nous n'avons pas l'autel de saint Joseph; mais, hier, nous avons mis sa statue aux pieds du Sacré-Coeur et l'avons entourée de fleurs et de lumières... illumination pendant la grand'messe... Après l'office de None, seconde illumination, pendant laquelle nous avons dit en commun les sept *Pater* et *Ave* en l'honneur des Sept Douleurs et Allégresses. Nous avons dit aussi dix mille (10,000) fois *Jésus, Marie, Joseph*... Le soir, après souper, nous nous sommes toutes réunies encore à la chapelle. Troisième illumination, pendant laquelle les Litanies de saint Joseph. Procession dans le jardin; nous portions une petite statue de saint Joseph, et, à l'endroit désigné, nous nous sommes arrêtées et avons récité la prière des Cisterciens à saint Joseph... Tout le temps de la procession, nous chantâmes de beaux cantiques au bon Saint... Les deux cloches sonnaient à toute volée... De retour au choeur, consécration à saint Joseph et un dernier beau cantique en musique: voilà toute notre fête..."

Cette bonne Religieuse ajoute qu'elles ont établi saint Joseph le cellérier, c'est-à-dire, l'économe, le pourvoyeur de leur Monastère. Quelle heureuse idée, et comme ces saintes Trappistines trouveront toujours dans le Chef de la Sainte Famille l'aide qu'elles lui demandent si pieusement!... Nous exhortons tous les Associés du Culte Perpétuel à les imiter dans leur confiance, à les suivre aussi, au moins en autant que faire se peut, dans leur dévotion.

LA MAISON SAINT-JOSEPH.
OTTERBURNE, MAN.

NOTRE CONCOURS

(Suite de la page 2)

— J'espère que Monseigneur va s'arranger avec lui.

— Pour commencer, oui; mais pas pour longtemps. La traite de l'eau-de-vie fut le plus grand obstacle pour l'évangélisation des sauvages.

— Qu'est-ce que c'est que cela, l'eau-de-vie?

— De l'eau-de-vie c'est de la boisson enivrante, ce qui causait parmi les sauvages des scènes furieuses. C'était un scandale pour la religion. Mgr de Laval défendit alors à qui que ce soit de vendre de la boisson enivrante aux sauvages. Voyant que cela ne cessait pas, il lança, en 1660, le jour de Pâques, une sentence d'excommunication contre tous ceux qui continueraient ce trafic.

— Qu'est-ce que cela veut dire, excommunication?

— Cela veut dire qu'ils n'avaient plus la permission de communier.

— Oh! c'est terrible, cela.

— Oui, mais il le fallait bien. Cette mesure fut d'abord soutenue par le gouvernement, mais un incident survint. Le Père Jérome Lalemant, qui était recteur du collège des Jésuites, alla supplier auprès du Gouverneur pour obtenir la grâce d'une pauvre femme qui était le seul soutien de sa famille et qui était en prison pour avoir vendu de la boisson aux sauvages, car le Gouverneur faisait mettre en prison tous ceux qui en vendaient. Mais le gouverneur refusa et lui répondit: "Si pour cette femme la faute n'est pas punissable, elle ne le sera désormais pour personne."

— Il était bien méchant, cet homme-là.

— Ce n'est pas qu'il était méchant, mais il voulait faire sa volonté. Il tint malheureusement sa parole. Monseigneur, voyant cela, partit pour la France en 1662, pour recourir au roi. Sa cause fut gagnée et M. d'Avaugour fut rappelé.

— Au moins il fut délivré de cet ennemi-là.

— Mais pendant l'absence de l'évêque, de violents tremblements de terre se firent sentir. Le Père Pérome écrivait ces mots: "Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an." Le premier tremblement fut le lundi gras, et il dura pendant une demi-heure. La terre agitée faisait entendre des bruits sourds et sinistres; on aurait dit un incendie, ou le bruit du tonnerre, ou des flots. Les cheminées tombaient et les cloches sonnaient d'elles-mêmes. Plusieurs rivières furent changées de cours.

— Oh! je n'aurais pas voulu être là.

— Tout le monde courait aux confessionnaux et criait miséricorde. C'est alors que tous comprirent la punition de Dieu, et la vente de toute boisson enivrante cessa. Mgr de Laval fonda plusieurs communautés aussi. Il avait une nature trempée, un coeur intrépide, et il semblait grandir dans les épreuves. Sa présence consolait les affligés. Aussi, l'arbre planté par Monseigneur a grandi et a été arrosé par bien des larmes, et les enfants sont venus s'y reposer et s'instruire. Il fonda, en 1666, la Confrérie du Scapulaire du Mont Carmel.

— A quel âge est-il mort?

— Il mourut à l'âge de 86 ans, le 6 mai 1708. Il était évêque depuis 50 ans, et il gouverna l'église de la Nouvelle-France pendant 35 ans.

— Où fut-il enterré?

— Il fut enterré dans la chapelle du Séminaire, qu'il avait fondé lui-même. En 1878 on le déterra et l'on trouva ses ossements intacts, ce qui est une grande preuve de sa sainteté. Maintenant, réfléchis à cette histoire, et tâche d'en prendre l'exemple.

Evangile

DIMANCHE DE QUASIMODO

(S. Jean, XX, 19-31)

En ce temps-là, sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se tenaient assemblés dans la crainte des Juifs étant fermées, Jésus vint, parut au milieu d'eux, et leur dit: La paix soit avec vous. Et, après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. A la vue du Seigneur, les disciples furent remplis d'une grande joie. Il leur dit encore une fois: La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie moi-même. A ces mots, il souffla sur eux et leur dit: Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent: Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit: Si je ne vois la marque des clous dans ses mains, et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après, comme les disciples étaient encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et, paraissant au milieu d'eux, il leur dit: La paix soit avec vous. Il dit ensuite à Thomas: Mettez ici votre doigt, et considérez mes mains; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu! Vous avez cru, Thomas, lui dit Jésus, parce que vous m'avez vu; heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Jésus a fait encore en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous avez la vie en son nom.

STATISTIQUES

Les Canadiens français de l'Ontario ont été si souvent ridiculisés par les propos injurieux de la presse anglaise de cette province, presqu'à l'unanimité, à cause de leur origine québécoise; cette même presse a si souvent dénigré et calomnié la province de Québec et surtout les Canadiens français; nous sommes encore à l'heure actuelle si souvent victimes de calomnies infâmes, que l'on ne trouvera pas mauvais de relever certaines statistiques qui mettent les choses au point. Nous sommes d'Ontario il est vrai mais on nous a traité et l'on nous traite encore avec tant d'injustice en certain quartiers que nous croyons de notre devoir de revendiquer en tout et partout l'honneur et les mérites de notre province d'origine, nous pourrions dire de la province-mère des Canadiens-français.—Nous nous souvenons.

Ces statistiques sont compilées par l'Action Catholique de Québec à qui nous les empruntons:

Pour établir une valeur morale incontestablement supérieure, il n'est pas nécessaire de faire des efforts surhumains pour traverser des arguments, il suffit d'ouvrir un des livres bleus que le gouvernement du Canada publie chaque année sur les statistiques criminelles.

Ce livre, bien fait, donne tous les éléments nécessaires à cette démonstration et les chiffres qu'il contient sont d'une éloquence irrésistible.

Comme la rivalité la plus évidente a toujours été entre Ontario et Québec, comme la province d'Ontario a toujours été la plus portée à appeler la province française arriérée, ignorante, inférieure, dégénérée et "priest-ridden", c'est tout à cette grande province anglaise que nous comparerons la nôtre.

Page XXIIIe l'introduction de la Statistique Criminelle du Canada, nous trouvons un tableau donnant le total des accusation criminelles majeures, contre les personnes et la propriété.

Québec est portée avec un total de, 4,323 accusations, 3,920 condamnations et 903 acquittements; Ontario vient avec 10,647 accusations, 8,628 condamnations et 2,019 acquittements. La moyenne des acquittements, est respectivement de 13.74 et de 18.96 pour cent, ce qui est à peu près la même chose.

Mais, dira-t-on, la population des deux provinces n'est pas la même. Le gouvernement ne veut induire personne en erreur, aussi, à la page suivante du même rapport nous voyons le tableau des crimes par 100,000 de population, pour les 5 dernières années.

Voici les chiffres pour Québec et toutes les provinces à l'ouest de Québec, par ordre de mérite: Québec, 160; Yukon, 200; Saskatchewan, 214; Colombie Britannique, 218; Manitoba, 232; Alberta, 274; Ontario, 297.

Voilà pour la moyenne des cinq dernières années. Pour 1919, l'écart est encore plus sensible puisque Québec a 168 et Ontario, 306.

Il faut que notre peuple sache bien que nous ne sommes pas des inférieurs, que notre système d'éducation, que notre foi, ne sont pas des sujets de honte pour nous.—Le Droit.

Il souffrit un an de mal de dos

MAINTENANT JOHN BOWERS LOUANGE LES PILULES DE DODD POUR LES REINS

Un homme de Severn Bridge considère les Pilules de Dodd pour les reins, le grand remède canadien pour les reins, sont un bienfait de Dieu.

Severn Bridge, Ont., 28 mars (Spécial). — Il est marqué au coin de la sincérité ce tribut que M. John Bowers, citoyen bien connu d'ici, rend aux Pilules de Dodd pour les reins.

"Depuis un an, je souffrais de mal de dos, dit M. M. Bowers. Quelques fois la douleur m'empêchait de travailler. Six boites des Pilules de Dodd pour les reins ont chassé toutes douleurs et je me sens maintenant tout autre.

"Je recommande fortement les Pilules de Dodd pour les reins et je dis que ces Pilules sont un bienfait de Dieu."

Un des premiers symtômes du mal de rein, c'est les douleurs au dos. Cela seul est une grande souffrance. Le mal de rein, à moins qu'on n'y porte promptement remède, se développe souvent en maladies plus graves: troubles urinaires, rhumatisme, hydropisie, lumbago, diabète et maladie de coeur.

Pour que les reins soient toujours en bonne santé et il faut en assurer le fonctionnement régulier. Dès les premiers symptômes du mal, ayez recours aux Pilules de Dodd pour les reins.

Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne sont pas le meilleur remède qu'on puisse trouver pour les reins.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boîte ou six boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

En Province

LAURIER

Lundi, le 7 mars, les acteurs de Sainte-Amélie et leur dévoué Curé, M. l'abbé Kessler, sont venus nous faire passer une veillée bien agréable. Nous espérons que ça ne sera pas leur dernière visite et qu'à notre tour nous pourrons leur rendre la faveur.

Leurs efforts étaient couronnés d'un vrai succès. Mme Adélard Trottier, l'infatigable présidente des Dames de Sainte-Anne, et quelques autres dames de la paroisse, ont reçu nos visiteurs avec un bien sympathique accueil. Les recettes de la séance, qui se montaient à $61.75, furent divisées entre les deux paroisses, déduction faite des dépenses.

Notre Cercle Agricole Juvénile (Boys and Girls' Club) ainsi que les parents intéressés à tout ce qui se rapporte à la bonne culture, ont eu plusieurs conférences intéressantes et instructives cet hiver. Mercredi, le 16 mars, M. J.H. Kiteley, B.S.A., nous a donné une intéressante conférence sur "Le bon grain de semence et sa production". Notre salle était remplie et tout le monde a été bien intéressé par le savant conférencier. Des vues par lanterne magique ont bien illustré les détails de la conférence; plusieurs vues animées ont aidé à nous donner une soirée à la fois bien instructive et bien intéressante.

L'élection des officiers du Cercle pour cette année avait lieu pendant la soirée. M. Ed. Martin, président de l'année dernière, a bien voulu céder sa place à quelqu'un qui pouvait parler les deux langues. Le choix tomba sur M. Henri Doucette, l'ancien vice-président. Pour lui remettre son compliment on nomma M. Martin vice-président pour cette année. Ces deux officiers, avec un représentant de chaque district scolaire et avec tous les instituteurs ou institutrices, forment l'exécutif du Cercle. M. l'abbé Barton, curé de Laurier, est le secrétaire-gérant.

Tout augure une bonne année pour notre Cercle, si les parents le veulent bien. Le Cercle Agricole Juvénile est un moyen de bonne formation à l'honnêteté et à l'activité chez les jeunes. Donc c'est à vous, parents, à encourager vos enfants à bien travailler encore cette année.

* * *

Le R. P. Jean-Marie Comte, qui a passé presque une année avec nous, construisant nos autels, etc., etc., et assistant Monsieur le Curé dans la paroisse et les missions, a été rappelé par Monseigneur l'Archevêque à remplacer Monsieur le curé Bastien, de Saint-Eustache, qui devra aller en Californie pour sa santé. En attendant le retour du R. P. Comte, Monsieur le Curé sera obligé de servir Laurier, McCreary et Makinak seul, comme par le passé.

FORT GARRY

Voici bientôt le printemps! Avec le réveil de la nature, chacun sent renaître en soi les espoirs engourdis par la saison du givre, de rêves, peut-être caressés la saison précédente, de création, d'installation de foyer en permanence, fatigué sans doute de cette vie quasi nomade que comporte cet état de foyer ambulant sujet à tous les caprices du mouvement immobilier, très mobile, soit dit en passant, de notre métropole manitobaine.

Fort-Garry, conscient de sa destinée, ressent déjà l'effet des effluves du printemps qui s'annonce. Fier du résultat de la saison dernière, déjà ses citoyens entreprenants et progressifs songent aux moyens à prendre pour accentuer cette vague de construction et diriger de notre côté une part notable du surplus de la population de Winnipeg qui cherche à s'installer dans les localités avoisinantes de la métropole, en lui faisant voir les avantages exceptionnels qu'a la municipalité de Fort-Garry sur ses concurrentes.

Dès le mois de janvier dernier, à un "Concert-boucane" donné sous les auspices du Conseil Municipal, une association des contribuables fut fondée et prit nom de "Fort Garry Improvement Association", titre que je traduirais par "Association d'embellissement de Fort-Garry". Un conseil exécutif composé de quinze membres fut élu à cette assemblée, et trois comités furent formés à une assemblée subséquente de l'exécutif. La formation des différents comités, au nombre de dix, doit être complétée à une assemblée générale de l'Association qui sera tenue le 4 avril en la salle municipale, à laquelle sera aussi adoptée la constitution et les règlements.

M. Fielde, préfet de la municipalité, présida cette assemblée du 24 janvier dernier, et il nous adressa la parole, ainsi que M. Horace Chevrier, M. l'abbé Bertrand, curé de la paroisse Saint-Vital de Fort-Garry, et MM. Cameron, président de la nouvelle Association, Gallagher et Metcalf.

M. Chevrier nous fit un discours plein de chaleur. Elle est très encourageante, cette vision qu'il nous donna d'une cité en elle-même située sur la rive ouest de la rivière Rouge, immédiatement voisine et au sud de Winnipeg, embrassant dans ses limites le coquet village de Saint-Norbert et le Collège d'Agriculture du Manitoba, avec toutes les améliorations modernes: électricité, aqueduc, égoûts, rues pavées, parcs, squares, etc., etc., et remplie de citoyens heureux vivant dans le confort; sans toutefois négliger le côté spirituel et religieux de la vie qui seul peut élever l'esprit au-dessus du terre-à-terre matérialiste et porter à la tolérance et à une juste appréciation des qualités caractéristiques des différentes nationalités dont sa population est composée.

Tout ceci est bien beau, et pourtant n'est pas un simple rêve. L'enceinte de la municipalité telle qu'énoncée plus haut est d'actualité. Le service de lumière électrique, service de tramway entre Winnipeg, le Collège d'Agriculture et Saint-Norbert, à l'extrême limite des municipalités, sont des faits accomplis; de même que l'éclairage des rues sur le long du chemin Pembina de Winnipeg à Saint-Norbert. Il est bon de dire ici que ce chemin Pembina (route historique entre Winnipeg, — l'ancien Fort-Garry, — et la frontière américaine) est pavé en asphalte sur tout son parcours entre Winnipeg et Saint-Norbert, et traverse la municipalité dans toute sa longueur. De plus ce chemin Pembina est une partie de cette grande route internationale, pour automobiles entre Winnipeg et la Nouvelle-Orléans, et dont le dessein est de continuer à travers l'Ontario jusqu'à Montréal, Québec et définitivement aux Provinces Maritimes. Cette route est appelée: la partie canadienne, "Lord Selkirk Highway", et la partie américaine, "Jefferson Highway".

L'aqueduc, nous emmenant l'eau du lac des Bois, ou plus correctement du lac Shoal, qui n'en est qu'une grande baie, la même eau que celle fournie à Winnipeg, est déjà installée sur bon nombre de rues, ainsi que les égoûts.

Cette municipalité de Fort-Garry s'étend de la rivière Rouge, à l'est, jusqu'à la limite de quatre milles à l'uest; et des limites sud de Winnipeg jusqu'à la limite sud (l'extrême limite) de Saint-Norbert, une distance d'à peu près 8 milles au sud; 1½ au-delà du village de ce nom.

Les deux chemins de fer "Great Northern" et "Northern Pacific" traversent la municipalité dans sa longueur, à quelque distance et à l'ouest du chemin Pembina. Le "Pacifique Canadien" la traverse plus à l'ouest.

Le terrain dans toute son étendue est à un haut niveau et nullement exposé aux inondations. Le quartier 1, le plus rapproché de Winnipeg, a une population en grande majorité anglaise. Ce quartier vient de se former en district scolaire sous le nom de "District Scolaire de Fort-Garry" et on doit y commencer la construction de deux écoles au printemps. Ce quartier est en général bien boisé, surtout entre le chemin Pembina et la rivière.

Le joli village de Saint-Norbert, au sud, comprend les quartiers 5 et 6. Un véritable bosquet agréablement situé sur la rivière Rouge à l'embouchure de la petite rivière LaSalle. Sa population est à peu près totalement

Eructez-vous?

Si vous avez des bouffées aigres dans l'estomac, si vous éprouvez des gonflements et vous sentez mal à l'aise, prenez vingt gouttes de Nerviline dans de l'eau sucrée. Vous serez promptement soulagés. La Nerviline dissipe les gaz, adoucit l'estomac, fait qu'en quelques minutes vous vous sentez bien. Comme remède domestique dans un grand nombre de maladies qui surviennent à tout moment, on ne saurait rien trouver de plus utile qu'une bouteille de 35 sous de ce bon vieux remède Nerviline.

tis français). Il y a une église catholique, un couvent, un orphelinat, deux écoles, dont l'une considérable, au village. La paroisse de Saint-Norbert comprend, en plus du village, le quartier 4 et une partie du quartier 3. On y trouve deux districts scolaires: ceux de Saint-Norbert et de Saint-Avila. M. l'abbé G. Cloutier en est le curé depuis seize ans.

Les quartiers 2, 3 et 4 forment le centre de la Municipalité de Fort-Garry. On y trouve la Salle Municipale et les bureaux d'administration, coin Pembina et Boulevard Chevrier; le bureau de poste, coin Pembina et Crescent Drive; plusieurs magasins et une boutique de meublier sur le Pembina, qui avec une autre école, avenue Weaverly, près des fabriques du "Canada Cement", à deux milles à l'ouest, fait partie du District Scolaire Saint-Vital. Enfin l'église Saint-Vital, avenue Monahan, près de la Salle Municipale, dont la paroisse comprend les quartiers 1 et 2, et une partie du quartier 3. Le curé actuel est M. l'abbé Bertrand.

Il ne faut pas confondre cette paroisse de Saint-Vital avec la Municipalité de Saint-Vital, située sur la rive opposée (est) de la rivière Rouge, et qui n'a pas de paroisse érigée à ce nom.

La population de la paroisse Saint-Vital de Fort-Garry est en grande majorité française, et afin de renforcir ce groupe, c'est ici que nous désirons attirer les familles de langue française et former une autre florissante paroisse française à la porte de Winnipeg. Vous y trouverez un service régulier de tramways donnant communication facile avec la ville. Aussi service d'électricité, aqueduc, égoûts. Des lots de dimension généreuse, à prix raisonnable et grande facilité de paiement, près de l'église et de l'école. Le conseil municipal a fait la demande au gouvernement provincial pour un octroi de $300,000 pour prêter à ceux qui désireraient se construire un "home" à Fort-Garry, et il a de fortes raisons d'espérer son obtention.

Si l'on vous dit qu'il en coûte cher pour bâtir par le temps qui court, pensez bien qu'il en coûte encore plus cher de payer de forts loyers pour lesquels il ne vous en reste que des bouts de papier n'ayant d'autre valeur que celle de souvenir de sommes d'argent tombées à l'eau après l'avoir durement gagné. Sans compter que les déménagements fréquents, à des moments très souvent des moins favorables, sont très dispendieux en fatigue et en argent, et confirme le proverbe: "Pierre qui roule n'amasse pas mousse".

Songez au contentement que procure le fait de posséder un lot ou deux de terrain avec dessus une maison confortable que vous pouvez vraiment appeler "votre foyer", et pour lequel vous paieriez facilement sous forme de loyer et que vous aurez complètement acquitté dans un petit nombre d'années, alors que le même nombre d'années aurait vu votre argent tomber dans le vide et que le même jeu serait à recommencer. L'économie est la seule fondation solide de l'aisance, et celle-ci en est une bonne forme.

Il n'est pas de localité avoisinante de Winnipeg qui offre plus d'avantages pour nos gens de langue française qui désirent se faire un "chez-soi" hors de la ville, que la paroisse Saint-Vital de Fort-Garry; pas la Municipalité de Saint-Vital, mais Fort-Garry.

Si vous en doutez, venez cette semaine même à l'exposition en construction qui est tenue pendant toute la semaine au Bureau Industriel, rue Main, Winnipeg, de 9 heures du matin à 11 heures du soir, tous les jours. L'entrée est gratuite. Rendez-vous au kiosque (booth) de Fort-Garry, No 24, à droite en entrant dans la salle (Convention Hall). Vous y obtiendrez tous les renseignements nécessaires qui seront donnés avec plaisir. Demandez, si vous désirez, qu'on vous parle français. L'organisation va s'efforcer de tenir là continuellement quelqu'un qui parle français, surtout le soir.

Ce n'est pas tout; vous aurez une bonne chance de gagner une maison, magnifique "Bungalow", bien bâtie, complètement finie à l'intérieur avec installation complète de plomberie et système d'éclairage et poêle électrique. Cette maison peut être visitée à l'arrière de la bâtisse du Bureau Industriel. Cette maison est donnée gratuitement au gagnant.

La participation de Fort-Garry à cette exposition et à ce concours est sous la direction de la "Fort Garry Improvement Association" avec l'approbation et le support du Conseil Municipal. De plus l'Association offre gratuitement un beau lot de 50x130 pieds dans Fort-Garry, bien situé et boisé, et l'heureux gagnant de la maison, à condition qu'il la transporte sur ce lot. Un entrepreneur de Winnipeg s'est offert pour faire cette transportation. Que peut-on demander de plus? Voilà une bonne aubaine pour quelqu'un, et qui simplifiera singulièrement la question d'habitation.

Dernière considération, — "la dernière mais non la moindre", c'est que la population mixte, française, anglaise, écossaise, irlandaise, belge, montre beaucoup d'esprit de modération et de courtoisie tout à leur honneur. Dans l'Association d'embellissement de Fort-Garry, l'élément français y est bien représenté et fait bon ménage avec les confrères de langue anglaise.

Il appartiendra peut-être à la Municipalité de Fort-Garry de donner l'exemple aux autres municipalités manitobaines et au gouvernement actuel, de l'esprit de tolérance et de justice et de la noblesse de caractère, qui doivent porter les deux races française et anglaise, que Dieu a placées en ce pays, à apprécier réciproquement leurs qualités et s'estimer mutuellement, en concédant les droits de chacun, travailler de concert à la formation de la jeune et virile nation canadienne, à la gloire de notre beau Canada et de la civilisation chrétienne.

A toutes les bonnes gens qui se sentent de telles dispositions, nous lançons une cordiale invitation d'entrer dans les murs de Fort-Garry, — surtout à ceux de langue française.

T.

Partout renommée. — On pourrait difficilement trouver un coin de terre au Canada où l'Huile Electrique du docteur Thomas n'a pas été essayée n'a pas fait ses preuves. C'est un des plus efficaces remèdes contre les maux de gorge, de dos et plusieurs autres affections causées par l'inflammation. Appliquée sur la peau par une vigoureuse friction, elle est rapidement absorbée et ne tarde pas à produire son

SAINT-EUSTACHE

A. C. J. C.

Notre Cercle a tenu ses réunions, cet hiver, avec une régularité vraiment exemplaire. Voici les principaux sujets qui ont été étudiés:

"Les dangers des grandes villes pour la jeunesse", par le camarade Eugène Spénard.

"La culture mixte", par le camarade Lionel Spénard.

"Les avantages de la vie de campagne", par le R. P. Sauvé, S.J.

"Les fréquentations", par le camarade Alphonse Senécal.

"Comment travailler pour la langue", par le camarade Alfred Allard.

Il se fait un travail excellent à notre Cercle au cours de ces réunions bimensuelles. Petit à petit nos membres apprennent à traiter un sujet avec méthode, à discuter un point sans tomber dans un autre, ce qui n'est pas une petite affaire. "Comment garder nos enfants bons" sera le sujet traité par le camarade Raoul Allard, à la prochaine réunion.

* * *

La partie de cartes, organisée par notre Cercle, il y a une couple de semaines, a été à plus d'un point de vue un franc succès. Assistance très nombreuse, parmi laquelle nous avons remarqué, avec le plus vif plaisir, un grand nombre de nos "vieux" de la paroisse, — partie jouée avec ordre et entrain (les deux vont bien ensemble), prix magnifiques, délicieux gâteaux, etc. Somme toute, vraie veillée de famille, de famille canadienne-française.

Les prix, à cette soirée, étaient donnés par MM. Chevrier, du "Magasin Bleu", Alphonse Senécal, Eugène et Lionel Spénard. Ils furent décernés comme suit: Dames: 1er prix, Mlle Marie-Rose Dumas; 2me prix, Mme Eugène Spénard; consolation, Mlle Germaine Bouvier. Messieurs: 1er prix, M. Edouard Girardin; 2me prix, M. Zoël Hébert; consolation, M. Amédée Beaudin.

Les organisateurs de la partie de cartes remercient ceux et celles qui d'une manière ou d'une autre ont aidé à faire un succès de cette soirée. Un merci tout spécial à nos "vieux" pour l'encouragement qu'ils ont voulu donner à notre Cercle en assistant si nombreux à sa première soirée.

* * *

Nos membres se sont chargés d'aller de porte en porte recueillir les dons des patriotes à l'Association d'Education. Ils finiront probablement leur tournée la semaine prochaine. Le résultat en sera immédiatement publié dans la Liberté.

A.C.J.C.

SAINT-ADOLPHE

M. et Mme Eugène Nolette ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon, baptisé Joseph-Eugène-Cyrille-Georges. Parrain et marraine: M. et Mme Cyrille Nolette, grand'parents de l'enfant. M. Georges Nolette remplaçait son père, qui est en promenade aux Etats-Unis.

* * *

La partie de cartes du dimanche de Pâques a été renvoyée au 3 avril, à cause de la mauvaise température.

* * *

Soeur Marie-Céline, soeur de la Providence, fille de M. Lévi Courchaine, était de passage dans sa famille, la semaine dernière.

GASTON.

ELIE

Une séance de lutte a eu lieu à St-Eustache, sous les auspices du Club Athlétique d'Elie. Un bon programme fut exécuté.

La première rencontre a eu lieu entre D. Roy, 125 livres, et Georges Hébert, 128 livres. D. Roy obtint la première chute en 16 minutes, Hébert la seconde en 6 minutes. Roy eut la troisième chute en 3 minutes.

La deuxième rencontre vit Antoine Roy, 140 livres, et Aimé Ménard, aux prises. Roy obtint deux chutes: 5 minutes et 30 secondes, et 3 minutes et 10 secondes.

La troisième rencontre mit aux prises Thomas Roy, 130 livres, et Jos. Beaudin, 132 livres. Roy obtint la première chute en 5 minutes et 15 secondes, tandis que Beaudin s'assurait de la seconde en 7 minutes et 40 secondes. Roy l'emporta finalement en 1 minute et 25 secondes.

Dans la quatrième rencontre, nous vîmes aux prises R. Roy, 156 livres, et Louis Hébert, 140 livres. Les chutes furent obtenues: la première par Roy en 13 minutes et 46 secondes; la seconde par Hébert en 1 minute et 5 secondes; la troisième par Roy en 1 minute et 35 secondes.

La boxe a fourni des émotions. Nous vîmes d'abord aux prises Thomas Roy, 82 livres, et Rod. Précourt, 75 livres. Trois rondes et pas de décision. Dale Roy, 125 livres, et Jos. Beaudin, 132 livres, échangèrent des coups durant 3 rondes, mais sans résultat. On clôtura le programme par trois rondes entre D. Roy, 156 livres, et Louis Hébert, 140 livres. Gaston Hébert et un jeune de Saint-Eustache nous donnèrent aussi quatre rondes intéressantes.

Le président du cercle remercia l'audience qui n'était pas bien nombreuse, mais semblait satisfaite.

SAINT-ALPHONSE

Ces jours derniers nous étions étonnés, dans nos parages, d'apprendre que du côté de Sperling la tempête de neige avait arrêté le train. On se pensait tellement au printemps qu'on croyait l'hiver déjà bien loin. La tempête de samedi nous a montré que l'hiver n'a pas encore dit son dernier mot. Il faut espérer, cependant, que cette vilaine tempête a été son mot d'adieu.

* * *

Mercredi dernier M. Théo. Almey a bien failli être victime d'un vilain accident. En passant dans un trou d'eau, plus profond qu'il ne se l'imaginait, ses deux chevaux sont tombés dans l'eau et peu s'en est fallu que l'un d'eux y restât. Pour sauver ses chevaux ce Monsieur a dû entrer dans l'eau jusqu'à la ceinture. Il a dû trouver que c'était encore un peu froid pour prendre un bain. C'était peut-être un avertissement!

* * *

Les corneilles sont arrivées et on entend un peu de tous côtés leur beau cri qui a tant émerveillé Maître Renard. A moi il me fait plaisir parce que les gens du pays disent que c'est l'annonce du printemps. Alors, vive le printemps!

J. E. T.

THIBEAUVILLE

Très nombreuse et fort joyeuse assistance à notre soirée de cartes du 6 mars. Si nombreuse même que, contre toutes prévisions, les tables de jeu ne se trouvèrent pas en quantité suffisante pour donner satisfaction à tous ceux qui manifestèrent le désir de participer au concours. Qui se serait attendu que Sainte-Anne et Sainte-Geneviève nous enverraient un si fort contingent!

A la fin de chaque partie ce ne fut que trépignements de joie, fusées de rire, bruyants accents de gaieté de la part des gagnants. On s'amuse de bon coeur à Thibaultville! Et il n'y eut pas que les jeunes à se livrer à cette allégresse; bon nombre d'autres la partagèrent franchement. "Se faire une bonne pinte de bon sang", comme disaient nos aïeux, "c'est le meilleur remède, et le moins coûteux, contre les tristesses et les soucis que la vie nous apporte parfois trop généreusement".

Voici les noms des gagnants des parties de whist: 1. M. Morin, de Ste-Geneviève, et Mme Rosaire Grégoire, de Thibaultville. Prix de consolation: Mlle Evélina Phaneuf et M. Dominique Labbé, de Thibaultville. Au tirage de la râfle, le sort est tombé sur Mme Prosper Nault, de Thibaultville, qui a reçu un joli service à thé, offert par Mlle Dora Surprenant. Un second tour a favorisé M. Joseph Hupé, de Saint-Anne, d'une boite d'excellents cigares, donné par M. W. MacKenzie, de la Rock City Tobacco Co. Puis Mme Cyrille Leclerc, de Saint-Norbert, gagna un joli chapelet, et Mme Patrice Proulx, de Sainte-Anne, un médaillon en argent avec l'effigie de Léon XIII, don de M. Abraham Guay, de Norwood.

Un mot de chaleureux remerciements de M. le Curé à toutes les personnes qui ont honoré la soirée de leur présence, ou qui ont contribué à son succès en vendant des billets, a terminé la fête et encouragé les organisateurs dévoués à recommencer leurs exploits couronnés chaque fois d'un brillant succès.

Cette soirée de cartes est la première d'une série de soirées qui se donneront tous les quinze jours, suivant le désir de notre jeunesse de Thibaultville. La prochaine aura lieu le dimanche, 10 avril, et nous y invitons cordialement nos amis et connaissances de Sainte-Anne, Sainte-Geneviève, La Broquerie et Lorette.

* * *

Si nous en croyons la rumeur qui circule sous le manteau, les jeunes gens de Thibaultville auraient décidé d'un unanime accord de donner, aux beaux jours, un pique-nique sans précédent dans notre place. Les bords enchanteurs du joli lac Bossé auraient déjà été choisis comme emplacement idéal de cette fête sportive. Nous renseignerons les lecteurs de la Liberté au fur et à mesure que cette rumeur intéressante prendra corps et se précisera. Car il est à souhaiter que ce ne soit pas là un faux bruit; une telle fête en un tel site ne pourrait manquer d'avoir un magnifique succès et de faire époque dans "les fastes" de Thibaultville.

M. Meighen et ses défauts

A-t-il l'étoffe d'un grand politique et d'un meneur d'hommes?

M. Meighen, premier ministre, s'était révélé dans l'opposition et même comme lieutenant de M. Borden, un debater de première force. Personne ne lui conteste le goût de la lutte ni ne soutient qu'il manque de ténacité. Mais sera-t-il un meneur d'hommes, aura-t-il ce brillant, ce fini qui font les chefs de parti, les imposent à leurs partisans, leur donnent un incontestable prestige et un fécond magnétisme?

Le courriériste du Devoir à Ottawa, qui a vu M. Meighen à l'oeuvre depuis l'ouverture de la session fédérale, esquisse comme une réponse à ce point d'interrogation. Elle ne manque pas de piquant. M. Meighen a des qualités, mais des défauts aussi. M. Desrosiers en énumère quelques-uns:

"Après quelques jours de session", écrit-il, "les défauts du premier ministre s'avèrent et sont plus facilement saisis. Ils ne sont pas considérables au point d'exciter l'inquiétude chez ses partisans ou dans le pays, mais ils produisent tout de même une mauvaise impression; ils forment une ombre prononcée à la lumière de ses qualités.

"M. Meighen est d'abord un démocrate qui ne tire pas du grand et ne tranche jamais de l'aristocrate. Vêtu peut-être un peu plus mal que le premier venu, figure anguleuse, crâne étroit dépourvu de cheveux sur le front, petite taille, il n'offre pas, quand on le rencontre, dans les corridors, dos un peu voûté, l'aspect décoratif et représentatif qu'on s'attendrait à trouver dans un homme de son rang. Les yeux durs sont enfoncés sous l'arcade sourcillière, et n'ont pas d'éclat bien prononcé. En somme, c'est plutôt l'aspect d'un homme malingre, d'un intellectuel dont le cerveau s'est développé aux dépens de l'extérieur.

"Le voici qui s'amène en Chambre par la grande allée, à pas lents, toute son attention concentrée, dirait-on, sur une pensée qu'il suit. Il salue l'orateur, assis dans son fauteuil, d'un coup de tête maladroit et sans grâce, puis s'assied d'un mouvement gourd et compassé. Plus tard, il aura besoin des services d'un des petits pages qui se tiennent à la disposition de la députation; il l'appellera d'un geste de la main qui manque totalement d'élégance et de souplesse. S'il se lève pour parler, on saisit à peine les sons de cette sorte de voix blanche, d'un timbre cependant si caractérisé et si rare que celui qui l'a entendu une fois ne risque pas de l'oublier.

"Les qualités oratoires ne sont pas développées. Pas d'élan, pas d'enthousiasme, pas de chaleur dans le débit, pas de mouvements, peu de geste. La plupart du temps, M. Meighen parle les mains dans ses goussets ou appuyées sur les hanches. Il est vrai que tout ceci n'empêche pas l'argumentation précise et habile, la souple dialectique, trop souvent subtile. Il saisit vite le noeud du débat et le fond de la question sans s'attarder aux accessoires et aux détails qui fournissent aux députés moins développés toute la substance d'un discours. On ne s'attend pas à ce qu'il parle en dehors de la question, et jamais il ne se trompe de ce côté. Comme tous les hommes supérieurs, il pénètre vite, et comprend rapidement.

"D'après les renseignements qu'on peut avoir, il est aussi un des ministres qui travaillent le plus. On l'a vu passer à son bureau des nuits complètes, pour mettre à date sa correspondance, régler les affaires accumulées, étudier les dossiers. Cette tâche est encore rendue plus fatigante par l'habitude démocratique qu'il a prise de recevoir, chez lui, les gens qui se présentent, avec une simplicité qui, si elle rappelle des temps héroïques, ne laisse pas que d'être quelquefois encombrante et ennuyeuse.

"En somme, lorsqu'un étranger regarde au banc des ministres, il désigne toujours M. Meighen le dernier comme chef du pays, tant les apparences extérieures, en partie volontairement négligées, lui sont peu favorables. Sa jeunesse ne lui a pas formé un extérieur imposant, et le visage glabre au teint brouillé ou pâle, manque de grandeur."

MARCHAND

Pauvre Marchand! Que de fois j'ai lu dans votre journal quantité d'articles venant d'un peu partout. La Broquerie surtout, quelle réclame! Et Marchand! notre pauvre Marchand qui a un si piètre renom auprès des gens qui ne le connaissent pas, on nous l'envahit d'Anglais, et Dieu sait quels Anglais.

Ce que personne ne veut ailleurs, on les met ici sur de bonnes terres. Car, quoiqu'on en dise, nous avons à Marchand des terres excellentes, surtout l'élevage. Il est vrai que nous avons un peu de défrichage, mais on n'a rien sans peine.

Pourquoi donc ne nous viendrait-il pas de bons Canadiens. En somme, de bons travailleurs à Marchand sont sûrs de réussir. Nous avons l'hiver encore bien du bois. Jusqu'aux gens de Saint-Pierre qui sont venus cette année nous le chercher. L'été, il y a du travail en quantité dans les carrières à sable, où on peut gagner de l'argent pour s'établir sur sa ferme.

Nous avons une gare toute neuve, trois agents, deux beaux magasins, une bonne école. Qu'il nous vienne donc de bons Canadiens, car on est à la veille de ne voir dans notre village que des Anglais.

LOUIS.

LORETTE

Naissances

Le 2 mars. — A M. et Mme Philippe Poirier, un garçon qui a reçu au baptême les noms de Louis-Joseph-Marius-Hervé. Parrain, M. Jos. Dubuc; marraine, Jeanne Bézier.

Le 28 février. — A M. et Mme Delphis Pillon, deux filles, qui ont reçu au baptême les noms de Marie-Rose-Anna, et Alexandrine-Rosa. Parrains et marraines: M. W. Wellman et Mlle Bernadette Wellman; M. Albert Wellman et Mlle Rose-Anna Gauthier.

BRUXELLES

Dimanche, le 6 avril, les jeunes gens de Bruxelles donneront un concert. Venez en foule. Nous vous promettons beaucoup de plaisir.

* * *

M. Emile Back est installé dans son magasin depuis la semaine dernière. Nous lui souhaitons bonne chance.

* * *

M. et Mme Adolphe François nous quitteront bientôt pour l'Europe. Nous leur souhaitons une belle promenade. Ils seront de retour pour le er juillet.

* * *

Nos fermiers commencent à rire, car le printemps approche. Ils commencent à apprêter leurs instruments de ferme. En attendant que le terrain soit bon à cultiver, ils pensent à leurs instruments de ferme, mais encore plus à leurs automobiles, qui ont été enfermées tout l'hiver.

UNE NOUVELLE GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Harbin, 1 — Une nouvelle guerre russo-japonaise est à craindre au printemps, suivant le général Takayanogio, chef d'état-major japonais en Sibérie.

Moscou désirerait une nouvelle offensive contre le Japon et la Chine pour trois raisons:

La fermeture de la frontière de Mandchourie est contraire aux intérêts du Soviet.

C'est d'une importance vitale pour la Russie rouge de reprendre des relations commerciales avec les autres nations de l'Europe.

Enfin les leaders de l'armée du Soviet craignent le démembrement de leur armée, si on ne l'emploie pas à une autre guerre.

On parle d'une union qui aurait été formée entre Ataman Semenoff, le grand militariste chinois, et le haut commandant japonais à Mukden. On combattrait ensemble la Russie rouge en Sibérie.

Une paix relative règne en Chine. La faction du Sud tient une session à Canton, tandis que les Chinois continuent de régner dans le nord. Des deux côtés, les armées sont inactives.

ON N'EST PAS DES TURCS

Le courrier a parfois de piquants rapprochements. Ainsi nous recevons en même temps le Patriote de l'Ouest qui nous apporte le texte de la résolution où l'Association des commissaires d'école de la Saskatchewan réclame l'abolition de l'enseignement du français dans cette province canadienne, et la Croix de Paris, où nous découpons cette dépêche relative aux Turcs de Moustapha Kémal:

"Constantinople, 5 février.—Le journal Vakit publie l'information suivante:

"Nous avons lu, dans un des derniers numéros du Yéni Ghun d'Angora, que la grande Assemblée nationale nationaliste a décidé d'établir l'enseignement obligatoire de la langue française dans toutes les écoles primaires et secondaires de la province. Cette mesure du gouvernement nationaliste est on ne peut plus opportune."

"On n'est pas des Turcs", nous répondront peut-être, avec une belle fierté, les commissaires d'écoles francophobes de la Saskatchewan.—Le Devoir.

SACRE-COEUR

Il n'y a que félicitations à adresser aux jeunes du Cercle Portelance. Le succès qu'ils ont obtenu dimanche soir et hier soir promet beaucoup pour l'avenir. Voici un groupe de jeunes organisés depuis peu en cercle et qui du premier coup s'impose à l'attention de tous. Il y avait une lacune dans le groupe de nos sociétés: c'était l'absence d'une organisation de jeunes. Nous l'avons maintenant: son existence semble assurée et elle a démontré qu'elle savait et pouvait organiser ses séances et n'avoir rien à apprendre des autres sociétés de la paroisse.

Nos jeunes ont offert au public qui assista nombreux à leurs deux séances un programme bien fourni, bien agencé, tout plein de comique. Ils ont eu le bon esprit de toujours commencer à l'heure indiquée et d'exécuter rondement leur programme.

"Les Fourberies de Scapin" surent dès le début conquérir l'auditoire. Ceux qui ont beaucoup lu Molière ne doutaient aucunement du succès du "Médecin malgré lui". C'est une des comédies où la verve du génie qu'a été Molière s'est donné libre cours. Nos jeunes l'ont rendue avec un remarquable brio et une aisance non moins remarquable si l'on songe que plusieurs d'entre eux faisaient leur première apparition sur le théâtre.

Nous ne mentionnons pas de noms, car le programme n'eut pas de point faible. A tous nos félicitations et le plus sincère merci.

Nous ne formulons qu'un souhait: c'est que nos jeunes nous préparent une autre séance bientôt.

* * *

Lundi dernier, 28 courant, M. et Mme F.-A. Gingras mariaient leur plus jeune fille, Marie-Louise Gingras, avec M. Albert Leduc, gérant de la Banque d'Hochelaga à Sainte-Anne des Chênes, Man.

A quatre heures de l'après-midi, dans l'église du Sacré-Coeur, les orgues, tenues par Mme Farley, annonçaient, par une brillante marche nuptiale, l'arrivée du cortège, la mariée accompagnée de son père, et le marié de M. J.-W.-L. Forget, gérant de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg, représentant son père, étaient suivis de la famille et des témoins. Mme Savoie fit alors entendre un chant d'espérance (le Noël du Mariage). Puis le R. P. Vézina, O.M.I., après une exhortation toute d'éloquence délicate et émouvante, donna la bénédiction nuptiale, pendant laquelle Mlle Y. Thibault fit entendre fit entendre un chant de foi (l'*Ave Maria*, de Gounod).

Après cette émotionnante cérémonie, un délicieux souper réunissait à la résidence des parents, 628, avenue Broadway, les membres de la famille, M. J.-W.-L. Forget, le R. P. Normandin, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, et quelques amis intimes. La table était ornée avec goût de guirlandes, de feuillages et de roses. Le repas y fut servi d'une manière très gracieuse par les soeurs de la mariée.

La mariée, dans sa charmante toilette de satin blanc ornée de broderie, assistée de Mlles Y. Thibault et S. Chauvière, en toilettes de soie, étaient une exquise Mme Leduc.

Le soir, les salons étaient remplis par les nombreux amis qui avaient tenu à venir offrir aux jeunes époux tous leurs voeux de bonheur et de prospérité. L'orchestre Lamoureux, avec un rythme parfait, a su donner un entrain sans égal aux invités qui ont, avec regret, vu arriver, bien que matinale, l'heure du départ.

Le Cardinal Gibbons, décédé mercredi à Baltimore. Il était le plus vieux des cardinaux américains et le doyen du Sacré Collège

FORESTIERS CATHOLIQUES

GRANDE PARTIE DE CARTES, DIMANCHE, LE 3 AVRIL

Le 3 avril prochain aura lieu une très grande partie de cartes chez les Forestiers Catholiques, dans leur salle, No 27, avenue Dumoulin, Saint-Boniface. Il y aura huit prix de cartes: quatre pour les dames et quatre pour les messieurs, et deux gros jambons pour la râfle, un pour le ou la plus haute, et l'autre pour le ou la plus basse.

Voici la liste des prix de cartes: pour messieurs: 1er prix, fer électrique (valeur, $4.50), donné par M. Armand Pambrun; 2me prix, encrier en cuivre poli (valeur, $3.00), donné par M. Joseph-N. Senez; 3me prix, $2.00 en argent, donné par M. L.-J. Collin; 4me prix, magnifique pipe (valeur, $4.00), donnée par Lavoie & Cie.

Pour dames: 1er prix, $5.00 en or, donné par M. Antonio Lanthier; 2me prix, loquet-scapulaire, avec chainette (valeur, $5.25), donné par M. Louis Langlamet; 3me prix, $2.00 en argent, donné par M. Ovide Bellavance; 4me prix, joli morceau travaillé à la main (valeur, $3.00) donné par Mlle P. Lussier.

Les deux gros jambons pour la râfle sont les dons de M. P.-J. Fontaine, du Magasin du Peuple, et de M. Jean Hossay, de l'hôtel Saint-Georges.

Les Forestiers Catholiques offrent le plus chaleureux merci à tous ces généreux donateurs des prix de cartes et de la râfle, pour cette grande partie de cartes de dimanche, le 3 avril.

* * *

Mardi dernier, 22 mars courant, avait lieu la sixième partie de cartes de la troisième série de cartes des Forestiers Catholiques.

Mme Victor-R. Dease et Mme J.-A. Marion sont en tête de cette série avec un record de 84 parties sur 144 parties jouées, et M. Zacharie Berriault, du côté des messieurs, est en tête de cette même série, avec 87 parties sur 144 jouées.

Les prix de la soirée furent gagnés comme suit: Mme Ovide Bellavance, 18 parties sur 24 (prix, $2.00); M. Zacharie Berriault, 19 parties sur 24 (prix, $2.00). Le prix de la râfle fut remporté par M. E. Chénier ($5.00).

* * *

Jeudi prochain a lieu la 7me et dernière partie de la troisième série. Toutes les personnes qui n'ont pas manqué de parties pour cette série ont droit au tirage de $5.00 qui aura lieu ce soir-là.

On est prié de se rendre de bonne heure, jeudi prochain, afin de pouvoir commencer la partie à 8 heures 30 précises.

Merci à toutes les personnes qui encouragent les Forestiers Catholiques.

Un bienfait dans l'ombre

La charité, toujours belle dans son principe, devient sublime lorsqu'elle est pratiquée dans le secret. Il est des bienfaiteurs de l'Orphelinat de St-Boniface qui aiment à être ainsi ignorés dans leurs dons; tels ceux qui ont envoyé boeufs, bonbons et fruits pour nos pauvres.

Tout en admirant votre générosité, discrets donateurs, nous éprouvons le regret de ne pouvoir vous adresser un merci personnel; néanmoins nous nous flattons de pouvoir vous atteindre par la voix de la *Liberté* ou du *Manitoba* pour vous exprimer notre vive gratitude. Soyez donc remerciés, chers amis des petites orphelines et des vieillards infortunés! Merci au nom de celles à qui vous avez procuré le plaisir de distribuer ces douceurs à ces enfants, vieux et vieilles, qui les ont savouré. Que Dieu bénisse et récompense votre noble action cachée aux yeux des hommes.

Les Soeurs Grises de la Maison Provinciale et leurs pauvres.

Quarante-Heures

Il y avait, ces jours derniers, à l'Académie St-Joseph, l'exposition du Saint-Sacrement dans la grande salle de réception, à l'occasion des Quarante-Heures. Nous regretterions, cependant, qu'en cette circonstance la jolie et pieuse petite chapelle soit délaissée, si nous ne songions que son exiguité empêcherait un trop grand nombre d'enfants d'arriver jusqu'à l'Hôte Divin. D'ailleurs, n'est-ce pas le grand, l'immense désir de Notre-Seigneur de faciliter cet accès de tous auprès de Lui, en aplanissant les obstacles qui le sépareraient de ceux précisément pour qui il a fait le sublime miracle eucharistique?

Mais pour arriver à l'autel dressé sur fonds champêtre, au milieu des bouquets embaumants, et des lumières blondes et vacillantes des cierges, on a fait traverser à l'Hostie, entourée des rayons d'or de l'ostensoir, une route d'honneur, une voie toute fleurie, des ruches enguirlandées et emblématiques, et des coeurs remplis d'amour lui ont fait cortège.

Jésus est sur l'autel. Il est là recevant les adorations de tous, attendant de chacun le récit des joies et des peines, des lassitude, des soucis, les confidences et les requêtes. Par un contraste que l'amour d'un Dieu peut seul rendre imaginable, ce Roi des rois, l'essence même de la perfection, maître de toutes les puissances de l'univers, est accessible à tous, petits et grands, riches et pauvres, d'une façon que n'imiteront jamais les princes de la terre.

Le monde, malheureusement absorbé par ce qui est moins nécessaire, laisse passer sans en éprouver guère de regret, les grâces surabondantes qui débordent du coeur généreux du Divin Maître, durant ces heures bénies. L'humanité est un triste sire qui ne sait pas profiter de ces largesses de Notre-Seigneur distribuées à qui les demande avec avidité et confiance à l'ombre de son trône d'amour.

J.

Remerciements

Les substantielles provisions reçues à l'Orphelinat Saint-Joseph, à l'occasion du 19 mars, sont une preuve évidente que leurs nombreux amis n'oublient pas leurs petits orphelins.

Les Soeurs qui se dévouent à l'oeuvre en sont enchantées et disent un merci du coeur à tous les généreux donateurs.

La Vénérable Marguerite Bourgeois

C'est un fait maintes fois constaté: nos gloires nationales sont peu connues. Nous savons mieux souvent l'histoire de tel ou tel personnage illustre de l'antiquité ou de la France ancienne que celle des héros de notre pays. Dollard, par exemple, n'a-t-il pas été jusqu'à ces derniers temps laissé dans un oubli profond? Une réaction heureusement s'opère actuellement. Des efforts se font pour remettre en lumière les hommes et les femmes qui illustrèrent la race canadienne.

La Vénérable Marguerite Bourgeois appartient à cette phalange.

Un Oblat distingué, le R. P. Joyal, rédacteur des *Annales de Notre-Dame du Cap*, vient de consacrer à l'admirable fondatrice de la Congrégation Notre-Dame quelques pages excellentes.

L'*Oeuvre des Tracts* les a publiés en une élégante brochure, ornée d'un portrait de la Vénérable.

Toutes les élèves, anciennes et actuelles, des Soeurs de la Congrégation, tous ceux qui chez nous s'intéressent à l'histoire de notre pays, à ses gloires nationales et religieuses, voudront se procurer cette intéressante plaquette.

Elle ne se vend que 5 sous l'unité, 6 sous franco; $4.00 le cent, $35.00 le mille, port en plus.

S'adresser à l'*Action Paroissiale*, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Les Etats-Unis ont-ils remboursé les fonds avancés par la France?

Paris, 25. — La question de savoir si l'Amérique avait jamais payé les avances qui lui avaient été faites par Louis XVI pendant la guerre de la Révolution, question qui avait été soulevée dans le journal l'*Eclair*, a été présentée au Sénat pendant les discussions sur le budget par M. Gaudin de Villaine, sénateur du département de la Manche.

"J'ai dit l'année dernière de cette tribune, a déclaré le sénateur, que Louis XVI, en 1778, au nom de la nation française et pour sauver la jeune république américaine, avait avancé à l'Amérique 800,000,000 de fr."

Le sénateur Gaudin de Villaine a ajouté qu'en calculant l'intérêt à 3%, cette somme dépassait maintenant 37 milliards de francs, qui suffiraient à payer non seulement ce que la France doit à l'Amérique, mais aussi ce qu'elle doit à l'Angleterre.

"Un télégramme de Washington, répondant dans les vingt-quatre heures à la question que vous avez soulevée, indique les dates auxquelles cette somme a été payée", a répondu le sénateur Berenger.

"Cette dette n'a jamais été payée", s'est écrié le sénateur Gaudin de Villaine.

"Le télégramme en question donne les dates exactes des paiements, a répondu le sénateur Berenger. J'avais, cher collègue, la même opinion que vous, et quand je suis allé aux Etats-Unis, j'ai posé la question à un journaliste américain. On m'a dit que les Etats-Unis avaient payé cette dette. J'ai eu peine à le croire, parce que la réponse était vague et indéfinie, alors que le télégramme de Washington, auquel je fais allusion, donne les dates et le mode de paiement. Il émane d'une source qui est au-dessus de toute suspicion."

"Un télégramme n'est pas un document historique", a fait remarquer le sénateur Delahaye.

"Je dois vous demander pardon, a dit le sénateur Brangier, mais il serait dangereux pour les bonnes relations que nous devons maintenir avec les Etats-Unis, d'ouvrir une pareille discussion, si cette dette a réellement été payée."

"Ce télégramme est un canard", a déclaré le sénateur Delahaye, déclaration accueillie par des murmures sur plusieurs bancs.

"Jusqu'à plus ample informé, a dit le sénateur Gaudin de Villaine, j'affirme que la dette n'a pas été payée, et j'attends qu'on me dise à qui elle a été payée."

Se tournant vers le sénateur Delehaye, le sénateur Berenger s'est écrié: "Je vous donne rendez-vous dans une semaine d'ici, mon cher collègue, et nous verrons alors qui a raison, de vous ou de moi."

"Vous attachez foi à un télégramme?" a dit M. Delahaye. Le sénateur Berenger n'a pas répondu à cette remarque, et le sénateur Gaudin de Villaine a continué:

"Si l'Amérique suivait la suggestion que j'ai faite, cela l'honorerait plus et serait plus intéressant pour nous que ces pèlerinages que nous voyons venir de temps en temps pour placer des fleurs sur le tombeau du Marquis de Lafayette. Comme je l'ai dit l'année dernière, c'est une erreur historique, parce que le marquis de Lafayette, comme le comte de Rochambeau et tant d'autres, qui ont traversé l'Océan il y a plus d'un siècle, n'étaient que de simples pions sur l'échiquier royal."

Cette remarque a causé une certaine agitation parmi les sénateurs.

"Une telle solution, que tout gouvernement qui a en vue l'intérêt national, aurait déjà dû proposer, a continué le sénateur Gaudin de Villaine, sera proposée, je l'espère, par le ministre actuel des finances, qui, suivant sa propre déclaration en prenant en mains les affaires du précédent ministre, a reconnu la formidable désorganisation de nos finances."

La discussion a alors pris fin et le Sénat a examiné d'autres questions.

Soulèvement contre les Soviets

Stockholm, 26. — On mande qu'un soulèvement anti-soviétique s'est produit à Cazan, 500 milles à l'est de Moscou sur la Volga, s'il faut ajouter foi à des dépêches parvenues ici aujourd'hui. Quelques-uns des membres de la commission extraordinaire stationnée dans cette ville auraient été tués et leur hôtel incendié. D'autres fonctionnaires du soviet auraient aussi été massacrés. Les insurgés seraient maîtres de toute la ville et des environs et auraient commencé à mobiliser tous les hommes du district.

On signale également des agitations antisoviétiques en Russie occidentale. Les paysans et les troupes bolchévistes continuent à se battre dans la Russie Blanche et on dit que Pskov est aux mains des révolutionnaires. Les messages affirment que les paysans russes "Blancs" ont vu grossir leurs rangs par des déserteurs de la garde rouge.

Une autre région russe troublée à l'heure qu'il est paraît être celle de Minsk, où font rage des batailles entre soldats et insurgés. Les agissements révolutionnaires auraient eu jusqu'ici pour résultat le renversement de 20 soviets ça et là dans le district.

Des renforts aux émeutiers

Halle, Saxe, 26. — Les émeutiers de Mansfeld et d'Eisleben étaient en train d'être renforcés ce matin. Des ouvriers armés étaient en partance de Halle et des alentours pour se rendre dans les deux villes précitées, rejoindre, comme ils le disaient, leurs camarades, notamment ceux que la police de la sûreté a chassés d'Eisleben, après un combat acharné de plusieurs heures. Leur but paraît être de cerner les policiers à Eisleben. Les fugitifs venant de ce dernier endroit se refortifient aujourd'hui sur les hauteurs au nord-est de la ville, au dire des communistes locaux.

Les communistes ont démenti ici aujourd'hui la nouvelle que la paix régnait à Hettstedt. Ils prétendent que leurs adeptes ont fait sauter la gare et sont maîtres de la place.

Ici, à Halle, où s'abriterait le comité communiste, qui dirige la révolte en Saxe, la situation devient de plus en plus aigue. La ville a jusqu'à présent été paisible, malgré les efforts que font les ouvriers pour déclancher la grève générale.

Paris, 26. — L'agitation communiste se confine à Munich, suivant les dépêches reçues au ministère des Affaires étrangères. Ces messages rapportent que la police a dû disperser des manifestants qui avaient déployé des drapeaux rouges. Une autre dépêche porte que des émeutiers ont pénétré avec effraction dans la gare de Breslau et ont dérobé la caisse.

Le "Standard" de Moncton a un accès de fièvre

Moncton, N.-B. — William St-Pierre, accusé du meurtre d'une jeune fille, Mlle Minnie Stevens, à Edmunston, N.-B., a été acquitté par le juge. Son avocat, Me A.-T. Leblanc, ayant prouvé hors de tout doute que St-Pierre était bel et bien chez lui au moment où le meurtre a été commis.

Le "Standard", un journal un peu du genre de quelques-uns de l'Ontario, ne trouve pas le verdict de son goût. A son avis St-Pierre aurait dû être pendu haut et court.

Voici quelques mots de ce qu'il publie à cette occasion:

"From time to time, the desirability of doing away with juries altogether has been suggested. No greater argument in favor of this movement could be produced than the result of this trial. Those who are fond of musing on the waywardness of things, can amuse themselves by speculating as to whether the verdict would have been the same had the prisoner been English, and the murdered girl French."

Et l'*Acadien* d'ajouter:

"Poltron qu'il est, le directeur du "Standard" n'ose pas porter une accusation formelle, mais il se cache derrière des insinuations pour dire que St-Pierre est coupable, et que le jury l'acquittait parce qu'il était français. Il jette, en même temps, l'insulte au Juge comme aux avocats de la Couronne. Ceux qu'il désignait du titre de "Moutons", c'est-à-dire, les Acadiens du Madawaska, lors des élections générales de novembre, il les qualifie insinueusement de criminels maintenant.



Le R. P. Dandurand, le plus vieil Oblat et le doyen du clergé mondial, a célébré son 100me anniversaire de naissance, mercredi dernier

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE une sténographe bilingue. S'adresser à Casier 2184.

A VENDRE au village de Ste-Amélie, Man., une maison de pension, 5 chambres à coucher, table de billard, bureau de poste, écurie, glacière, sur lot d'un demi-acre. Conditions: $1,000 comptant. Pour balance, versements faciles. S'adresser à Ed. Lamoureux, Ste-Amélie, Man.

AVOINE de semence de 1re qualité exempte de folle avoine. "Variete industrielle". S'adresser aux RR. PP. Trappistes.

A VENDRE—Un Etalon belge de cinq ans enregistré. Couleur blond foncé, garanti fin sous tous rapports. S'adresser aux RR. PP. Trappistes, St-Norbert, Man.

A VENDRE—Etalon taureau Steil élevé par le Collège d'Agriculture, 2 ans, garanti bon reproducteur. S'adresser aux RR. PP. Trappistes, St-Norbert.

SAINT-NORBERT—Terre à vendre, 9 milles de Winnipeg, municipalité de Fort Garry. Les deux milles ouest du lot 75 de la rivière Rouge. 96 acres dont 45 ont été cultivés. Facilité d'agrandissement. Voisin au sud de la magnifique ferme modèle des Trappistes. Prix: 80 piastres de l'acre. Pour informations s'adresser à Joseph Champagne, St-Norbert, Man.

TERRAIN A VENDRE—240 acres. Tout cassé. 140 bons pour blé, 50 bons pour l'avoine. 50 bons pour labour d'été. 6 chevaux. Machines nécessaires et semences. Pour informations, s'adresser à A. Joubert, St-Pierre, Man. Ce terrain est situé à un mille et demi à l'ouest de Carey.

ATTENTION, CULTIVATEURS DE L'OUEST—Vous économisez quand vous achetez au magasin général Coopérative de 10c à 50c à la piastre. Magasin, 88 rue Dumoulin, St-Boniface, ancienne librairie Keroack. L. Poncelet, gérant. Addresse: L. Poncelet, Boît. 47, St-Boniface, Man.

A VENDRE à Fisher Branch: 160 acres dont 15 en culture. Maison et étable sur le terrain. S'adresser à Paul Pélequin, St-Jean-Baptiste, Man.

ADRESSEZ-VOUS à la Enterprise Heating and Sheet Metal Works, 55 rue Marion, Norwood, pour fournaises à air chaud, couvertures, dalles. C. Lafrenière, gérant. Téléphones: Bureau N 2375; résidence N 2628.

A LOUER—Partie d'un bureau dans un des édifices les mieux localisés de l'avenue du Portage. S'adresser à Casier 2181, Winnipeg.

ESSAYEZ notre tabac canadien en feuilles étendues à 45 sous la livre. Nous vous garantissons satisfaction. Si vous demeurez en campagne et que vous voulez l'essayer, envoyez-nous 25 sous et nous vous enverrons immédiatement par malle une demie livre de notre tabac. Sévère Beaulieu, 504, Desmeurons, Saint-Boniface.

A LOUER—Deux chambres modernes non meublées. Usage du téléphone. 272, Langevin, Saint-Boniface.

A VENDRE—Une boutique de barbier. Bonne place d'affaires canadienne. S'adresser à J. Gilbert, hôtel Frontenac, Winnipeg.

A VENDRE sur la rue Eugénie, Norwood; maison moderne, en brique solide, huit chambres, large cheminée, calorifères. Lot de 33x132 avec grand garage. Possession: 1er mai. Prix: $9,000. S'adresser à la Trusts Co. of Winnipeg, rue Main, Winnipeg.

A VENDRE—Un tracteur Stinson 18-36, n'ayant servi qu'une saison. Conditions faciles. S'adresser à Eugène Ferrand, Notre-Dame de Lourdes, Man.

BONNE FERME à La Broquerie, près station, 160 acres, dont 50 en culture, clôturée, balance en foin. Bonnes bâtisses, puits artésien. Une occasion à $5,000—$1,000 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BONNE FERME à Sainte-Anne. Terre carrée de 260 acres, 100 acres cassés en 1920, 75 acres en labour d'été; terre toute clôturéée; bâtisses neuves. Bonne eau. Une occasion à $40 l'acre. On prendra maison en échange. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset.

ENFIN

Une lampe électrique solide

Combien de fois ne vous est-il pas arrivé de remplacer plusieurs lampes de suite au même endroit?

Il y a plusieurs causes

Emploi de lampes bon marché mais de qualité inférieure.

Chocs violents que les lampes ont eu à subir.

Changements brusques dans le voltage.

Mais il n'y a qu'un seul remède
C'est d'acheter la lampe "Laco"

FONTAINE & BOULANGER

sont heureux d'informer leur clientèle qu'ils viennent de recevoir livraison d'une importante quantité de lampes Laco. La renommée de ces lampes n'est plus à faire. Ce sont, le loin, les meilleures que l'on puisse trouver sur le marché. N'attendez pas un instant car la production ne peut suffire à la demande. Faites votre provision dès maintenant.

15-25 40-50 Watts .... $ .50
60 Watts .... .55
100 Watts "Nitro" 1.35

[illegible] Ave. Provencher Téléphone: N 1425
On porte à domicile

OBLIGATIONS A LOTS DE LA VILLE DE PARIS

5% D'INTERET

Au cours actuel de l'échange donnera un rendement de 13%

Prix: $43.00 par coupures de 500 francs

(Le prix normal est de $96.50)

En achetant actuellement une obligation de la Ville de Paris, on réalisera, avec le retour du change normal, un bénéfice de 100% plus intérêts et 2611 chances par année de gagner des lots variant de un million à 1,000 francs.

(Prix sujet à changement de jour en jour)

J.A. HEBERT & CIE
(Etabli en 1911)
ASSURANCES
Nos 516-7, EDIFICE "AVENUE"
265, Avenue du Portage
WINNIPEG

PROTEGEZ VOS VALEURS

Gardées dans votre maison, le feu ou les voleurs peuvent vous les faire perdre.

Nos gérants seront heureux de vous renseigner sur la protection apportée par la BOITE DE SURETE.



THE ROYAL BANK OF CANADA

Capital payé et réserve .... $ 40,000,000
Ressources totales $572,000,000

UN AMI SINCERE

Quelle que soit votre situation sociale: professionnel, homme d'affaires, cultivateur ou manoeuvre, il arrivera un moment dans la vie où votre force de production, si elle n'est pas complètement arrêtée, sera considérablement diminuée; c'est alors que quantité de soi-disant amis vous abandonneront, et si vous n'avez pas cultivé l'affection du seul ami sincère: Le livret de banque, la pauvreté et la misère seront vos compagnes.

La courtoisie avec laquelle vous serez reçu vous encouragera à venir régulièrement toutes les semaines.

BANQUE D'HOCHELAGA
433, rue Main, - - - Winnipeg, Man.
325 BUREAUX EN CANADA



AUTOMOBILISTES

Bientôt nous aurons des bons chemins et vous désirerez que votre automobile soit en bon état en temps.

Si vous avez des pneus ou batteries qui ont besoin de réparations, venez nous voir ou envoyez-les nous. Nous les remettrons à neuf à très bas prix. Ouvrage garanti.

Jos. Robitaille
ACCESSOIRES POUR AUTOS
14, AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE
Telephone N 1491

BONNE MAISON rue Ritchot, 6 chambres, chauffage eau chaude. Prix: $4,000. Offres seront reçues. Termes faciles. Une autre semi-moderne, 5 chambres: $2,000. Termes faciles. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

MAISON DE PENSION, près Sacré-Coeur, 22 chambres, dont 13 meublées. Occasion à $12,500, ménage compris. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

BONNES FERMES à vendre. Manitoba, Saskatchewan, etc. 160 acres et plus. Echanges pour maisons et propriétés de ville. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

MAGASINS, commerces et hôtels, en ville et campagne, à vendre ou échanger. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

Voyageurs, venez à l'agence où l'on vous procurera gratuitement tous les renseignements concernant le voyage que vous vous proposez. Achetez ici les billets pour faire venir vos parents ou amis d'Europe.

M.-E. SABOURIN
Agent de change. Envois d'argent dans tous les pays. Assurances.
Billets de voyages
60, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.
Tél.: Bureau N 1351—Rés. N 1265

LOTS A BATIR—25x105: $250; 50x120: $600. A Saint-Boniface et Norwood, près écoles, couvents et collège. S'adresser à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

SI VOUS VOULEZ acheter ou vendre propriétés de ville ou campagne, adressez-vous à C. Buffet, 201, Edifice Somerset, Winnipeg.

LIGUE CIVIQUE

La Ligue Civique de Saint-Boniface a tenu son assemblée régulière le 23 mars dernier, à l'hôtel-de-ville. Il fut procédé à l'élection des officiers:

Président, M. A. Lanthier; Vice-président, M. F. Lavoie; Trésorier, M. J.-A. Biron; Secrétaire, M. C. Buffet. MM. Victoir Mager, H. Constant, J.-A. Marion, Joseph Bourgeault, C.-E. Desjardins, Wilfrid Paquin, Jean Hossay et Théobald Hébert furent nommés pour compléter le Conseil.

La Ligue Civique de Saint-Boniface est donc officiellement instituée et sa constitution et ses règlements seront prochainement abrogés. Son programme est de coopérer à l'administration de la ville et d'aider à son développement. Il est donc de l'intérêt de tous les citoyens et contribuables d'en faire partie. A la prochaine assemblée qui aura lieu le troisième mercredi d'avril, une causerie intéressante sur les travaux publics sero donnée par l'un des échevins de la ville.

Mademoiselle Marie-Claire Couture a l'honneur d'annoncer qu'elle ouvrira, LUNDI, LE 4 AVRIL, Chambre No 4, Edifice Clarendon, un nouveau magasin de nouveautés: lingerie, ouvrages faits à la main, linge de bébés et d'enfants, chapeaux, sous-vêtements de soie, gants, bas, blouses, ainsi que mouchoirs et chaussettes de soie, cravates pour messieurs.

Une visite est sollicitée et vous serez, Madame, j'en suis certaine, très intéressée.

Marie-Claire Couture
2me étage—Chambre 4, Edifice Clarendon, Winnipeg, Man.

Assurez-vous dès maintenant

Parce que chaque année les primes augmentent.

Parce que plus tard une maladie peut vous rendre incapable de le faire.

La Compagnie d'Assurance sur la vie
"La Sauvegarde"

Téléphones: Bureau: N 8471 — Privé: N 1970
J.-C. D'AUTEUIL, gérant provincial, 701—4, Edifice Notre Dame Investment, 160, Notre-Dame-Est, WINNIPEG

Plusieurs excellentes occasions pour ceux qui viendront jeudi

GROCETERIA—SOUSBASSEMENT

Poires Keiffer. Marque May Queen. Boîte 1½. Rég. 33. Jeudi .. $ .24
Miel pur. Pride of Ontario. Boîte No 5. Régulier $1.70. Jeudi 1.45
Instant Postum. Boîte de 8 onces. Régulier: 45. Jeudi ...... .48
Rogers Golden Syrup. Boîte de 2 livres. Régulier: 23. Jeudi ...... .21

PREMIER ETAGE

Mouchoirs pour hommes. Cambrai. Régulier: 10 chaque. Jeudi, 4 .. $ .25
Franco-broderie suisse, 27 pouces Jeudi: la verge ...... .59
Chapeaux en tweed pour hommes. Pour le printemps. Jeudi 2.25
Casquettes de printemps pour hommes et jeunes gens. Excellente qualité. Jeudi 1.50
Chapeaux pour enfants. Tweed et simili-velours. Pointures: 6⅜ à 6⅞. Jeudi ...... .96
Ruban à fleurs de fantaisie. Largeur: 4½ pouces. Jeudi: la verge .43
Papeterie. Jeudi: la boîte ...... .28
2 boîtes pour ...... .55
Rasoirs en acier de la meilleure qualité. Lame de ⅝ de pouce. Régulier: $2.50. Jeudi 1.25
Horloges. Régulier: $7. Jeudi 4.95
Combinaisons pour hommes. Pour le printemps et l'été. Jeudi .. .96
Bretelles pour hommes. Jeudi: la paire ...... .35
2 paires pour 1.00
Jerseys en coton. Pour garçonnets. Un peu endommagés. Bleu marine avec col et poignets rouges. Jeudi: chaque ...... .35
Gilets. Pour hommes. Laine et coton. Jeudi 2.45
Bas pour dames. Lisle noir. Régulier: la paire 45. Jeudi ...... .35
3 paires pour 1.00
Gants en cuir. Pour hommes. Jeudi: la paire ...... .50
Gantelets en cuir. Pour hommes. Jeudi: la paire ...... .65
Gants Duplex pour dames. Similichamois. Pointures: 6½ à 8. Jeudi: la paire ...... .78
Fichus pour dames. Régulier: 35 et 59. Jeudi ...... .25
Complets pour hommes et jeunes gens. Poitrine: 35 à 44. Jeudi .. 13.95

DEUXIEME ETAGE

Manteaux "showerproof" pour dames. Tweed et gabardine. Jeudi .18.95
Manteaux de sport. Pour demoiselles. Jeudi 15.00
Costumes pour demoiselles. Tricotine, gabardine et serge. Jeudi .. 29.50
Robes en soie. Pour demoiselles. Jeudi 25.00
Camisoles et caleçons. Marque Zenith Pour enfants de 2 à 6 ans. Régulier: $1.40 à $1.60. Jeudi ...... .96
Jerseys tout laine de qualité. Régulier: $3.96. Pour enfants de 3 à 6 ans. Jeudi 1.95
Petits lits simples. 36x48. Régulier: $1.96. Jeudi 1.10
Couvertures. Grandeur: 43x56. Régulier: $5.75. Jeudi 1.95
Couvertures. Grandeur: 36x50. Régulier: $4.50. Jeudi 2.95
Tabliers en guingan quadrillé. Blanc et bleu. Pour dames. Jeudi .. .59
Sous-vêtements en coton balbriggan blanc. Pour dames. Jeudi .. .49

TROISIEME ETAGE

Série de trois casseroles en aluminium. A rebord. Jeudi $1.45
Clés anglaises. Six à huit pouces. Jeudi ...... .59
Séchoirs pour l'extérieur. Jeudi ...... .64
Bicycles de qualité. Régulier: $55. Jeudi 47.50
Malles. Recouvertes en canevas. Grandeurs: 32, 34 et 36 pcs. J. .12.00
Plats à noix. Porcelaine. Jarres à biscuits et plats de fantaisie pour bonbons. Jeudi: chaque ...... .96

QUATRIEME ETAGE

Popeline noire. Régulier: la verge $4.25. Jeudi $2.50
Satin de Chine. De couleur. Régulier: $1.50. Jeudi: la verge 1.00
Nansouk. Fini doux. Jeudi: la verge ...... .14
Tweed tout laine pour costume. Largeur de 56 pouces. Régulier: $5.50. Jeudi 3.85
Devetyne rayé. Largeur: 54 pouces. Régulier: $5.50. Jeudi 3.50
Beau coton à longues fibres. Jeudi: la verge ...... .18
Coton caoutchouté épais. 36 pouces. Jeudi: la verge ...... .98
Serviettes "huckaback". Jeudi: la paire ...... .39
Nappes pour goûter. Toile ourlée. Jeudi 2.75

Ferme le samedi à 1 p.m. — THE T. EATON Co LIMITED — WINNIPEG CANADA — Ferme le samedi à 1 p.m.

Tél.: Bureau: B 7444—Rés. B 6943
N.-ALFRED GINGRAS
Représentant
MANITOBA MOTORS Ltd.
Spécialité: Vente et service des automobiles et camions "FORD"
267, rue Maryland, Winnipeg, Man.

ANTONIO LABELLE
Agent pour toutes lignes océaniques
C. P. R. PORTAGE ET MAIN
Tél.: Bureau, A 5391 — Rés., N 1909
Winnipeg, Man.

Harnais et Accessoires

A des prix récents et avantageux pour la saison de Printemps 1921

Les prix que nous côtons rapportent une économie de 25 à 35 pour cent

HARNAIS DE LABOUR
Boucleries—Boucles noires à rouleau

Prix, sans collier: **$52.50**

BOUCLERIES.—Boucles noires à rouleau.
BRIDES.—¾ pouce, oeillères bombées en cuir à harnais, fourches double et piquées, frontaux en cuir noir avec ornements cuivrés, mors à anneaux, cocardes.
GUIDES.—1 pouce par 21 pieds, boucles à passants.
SURDOS.—3½ pouces, droits, coussins doublés en feutre avec ornements, courroies 1½ pouce, doubles et piquées, avec passants pour croupières et un anneau 1⅝ pouce.
VENTRIERES.—2 pouces, plissées et rembourrées, avec boucles 1½ pouce.
COUPLETS ET TRAITS.—2 pouces, doubles et piqués, avec anneaux 3½ pouces et chaines en fer.
ATTELLES.—En acier.
COURROIES D'ATTELLES.—⅞ de pouce avec passants flexibles.
COLLIERS.—En cuir fendu, noir, face intérieure en basané. Rembourrés de paille hachée.
COURROIES DE TIMON.—1½ pouce.
MARTINGALES.—1½ pouce.

Prix, sans collier: **$42.00**



PARFAIT HARNAIS DE LABOUR
Bouclerie étamée à rouleau

BRIDES.—¾ de pouce, oeillères en cuir noir, bombées, mors à anneaux.
GUIDES.—⅞ de pouce avec boucles et courroies.
SURDOS.—3¼x16½ pouces, doublés en feutre; courroires: 1¼ pouce.
VENTRIERE.—1½ pouce.
TRAITS.—2 pouces, en cuir simple, doublés et piqués, 28 pouces de l'attelle, avec chaines; courroies: 1⅛ pouce.
ATTELLES.—Vernies, à boulons.
COURROIES D'ATTELLES.—⅞ de pouce.
COURROIES DE TIMON.—1¼ pouce.
MARTINGALES.—1¼ pouce.
COLLIERS.—Cuir de vache, fendu et noir, rembourré de paille hachée.

COLLIERS

Colliers en cuir fendu, bien rembourrés de paille hachée. Prix très spécial .. $3.75
Coussins de colliers rembourrés de laine. Blancs et bruns. Le coussin 80c
Jaunes. Le coussin 85c

LICOUS

Licous "Rawhide". Prix très spécial. Presque pareils à ceux d'avant la guerre $1.95

GUIDES

En beau cuir solide. Longueur: 21 pieds.
Prix spécial: 1 pouce $6.75
1⅛ pouce $7.45
1¼ pouce $8.25

Nous avons en outre un très grand assortiment de divers accessoires de harnais, qui vendus aux prix que nous côtons, vous feront économiser considérablement.

LA MAISON BLANCHE — Magasin à Rayons St-Boniface, Man.